



Septième séance

Lundi 14 juin 2010, 10 h 15

Présidence de M. de Robien et de M. Nakajima

RAPPORTS DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL: DISCUSSION (SUITE)

Le PRÉSIDENT

Avant de reprendre la discussion sur les rapports de la Présidente du Conseil d'administration et du Directeur général, je vais donner la parole à M^{me} Ducci, directrice exécutive, Chef de Cabinet du Directeur général, pour un message du Secrétaire général.

Original espagnol: M^{me} DUCCI (représentante du Directeur général)

Monsieur le Président, chers amis,

Comme vous le savez, je n'ai pas pu me joindre à vous la semaine dernière en raison de mes problèmes de dos, mon médecin m'ayant recommandé de me ménager. Mais la lecture de mon courrier électronique, les informations qu'on m'a transmises tous les jours et le téléphone m'ont permis de suivre les travaux de la Conférence et d'être consulté lorsque c'était nécessaire.

En somme, je n'ai pas cessé d'être avec vous.

Cela dit, je pense que vous pouvez parfaitement vous figurer combien il m'est difficile de ne pas pouvoir vous accompagner de jour en jour.

Je tiens à vous remercier de tout cœur pour toutes vos paroles chaleureuses et réconfortantes, par lesquelles vous m'avez témoigné votre solidarité dans ces circonstances.

Veuillez m'excuser d'avoir dû annuler des entretiens et des rencontres avec certains groupes – je le regrette d'autant plus que ces moments sont très précieux pour moi, car le contact personnel me permet d'écouter, de dialoguer, de mieux comprendre les problèmes et de comparer les diverses réalités qui font votre quotidien pour ainsi déterminer comment agir au mieux pour continuer de servir les intérêts de chacun.

Nous reprenons cette semaine les débats de la plénière; à cette occasion, je voulais formuler un seul commentaire: la reprise de l'économie réelle et la création d'emplois sont les deux seules issues pour sortir durablement de la crise, il n'y a pas d'autres solutions. Face aux nombreuses incertitudes que nous connaissons, nous ne pouvons pas nous permettre de perdre de vue cet objectif.

Le cercle vertueux que nous devons promouvoir doit avoir pour fondement les investissements productifs dans des entreprises durables, le travail décent, les salaires équitables, l'augmentation de la

consommation et des recettes fiscales qui résultent de la croissance.

N'oublions pas que, malheureusement, aujourd'hui, le niveau de chômage reste le plus élevé de tous les temps – quelque 210 millions de personnes – et qu'il faudra créer 400 millions d'emplois au cours de la prochaine décennie pour absorber la croissance de la population active.

Le monde connaît non seulement un déficit budgétaire, mais il est aussi face à un déficit énorme de travail décent. Le sous-emploi reste très élevé et l'économie informelle progresse.

Les secteurs les plus vulnérables, tout comme les classes moyennes de nombreux pays, vivent dans une grande incertitude. Si les possibilités d'emploi pour les femmes se dégradent, les progrès enregistrés sur le plan de l'égalité hommes-femmes sont compromis. Partout, les jeunes se demandent où trouver un emploi, et cette situation frappe tout particulièrement le monde arabe.

Face à cette situation, personne ne sait clairement quel sera l'impact mondial de l'interaction entre les situations suivantes:

- La rapide expansion, dans l'Union européenne, du renforcement budgétaire en tant que priorité actuelle, à n'en pas douter à cause de préoccupations légitimes quant au niveau de la dette. Et cela, alors que les niveaux de chômage sont très élevés et que la croissance est faible.
- Autre situation tout à fait opposée: une forte expansion dans d'importantes économies émergentes – Chine, Inde, Brésil, République de Corée, Indonésie – et le fait que l'on s'inquiète des risques de surchauffe de l'économie. Des pays comme l'Australie et le Canada ont déjà commencé à mettre un terme à certaines mesures de relance.
- Situation intermédiaire: beaucoup de pays asiatiques et latino-américains, dont le taux de croissance est respectable, et les États-Unis et le Japon où les signes de croissance sont plus stables mais incertains.
- Les pays à faible revenu, en particulier en Afrique, ont enregistré une croissance importante de la pauvreté, et on craint une chute de la coopération internationale. Toutefois, ces pays connaissent de nouveau la croissance.
- Partout, d'une manière ou d'une autre, se pose la question de savoir quel sera l'impact dans le reste du monde de la crise de la dette souveraine en Europe.

L'ensemble de ces situations ont pour résultat, d'après la dernière projection du Fonds monétaire

international, une prévision de croissance d'environ 4 pour cent pour 2010. Toutefois, le principal problème est qu'il s'agit pour l'essentiel d'une croissance sans emplois.

Quelles que soient les politiques prépondérantes que chaque pays ou région choisira à court, moyen et long termes, l'impact sur l'emploi, et surtout sur la création d'emplois, et sur la protection des plus vulnérables, continuera d'être pour la population un indicateur essentiel de leur succès.

Par conséquent, les politiques que préconise le Pacte mondial pour l'emploi restent tout à fait valables.

En ces temps difficiles, les gouvernements doivent prendre des décisions difficiles.

Par exemple, dans deux semaines, les dirigeants du G20 se réuniront à Toronto. J'espère qu'à cette occasion ils poursuivront dans le sens des décisions prises au Sommet de Pittsburg sous la conduite du Président Obama, lorsqu'ils ont placé «l'emploi de qualité au cœur de la reprise». Il y a été donné suite avec une réunion des ministres du Travail à Washington.

Chers amis, je vous engage à poursuivre le riche débat que vous avez commencé jeudi dernier, afin de formuler des politiques qui contribueront à trouver des solutions équilibrées et équitables aux nouvelles incertitudes qui nous attendent.

Nous devons le faire avec la conviction et l'assurance que, ici à l'OIT, les gouvernements, employeurs et travailleurs – en agissant ensemble – constituent la représentation internationale de l'économie réelle. Cela nous donne des responsabilités politiques, économiques et sociales d'une grande portée.

Vous pouvez compter sur mon soutien et mon engagement.

Le PRÉSIDENT

Merci beaucoup Madame. Nous avons tous beaucoup apprécié, un peu émus en même temps, le message que vous nous avez transmis de la part du Directeur général. Nous avons donc tous bien noté l'immense frustration qui est la sienne.

Si vous voulez lui transmettre aussi notre frustration de ne pas le voir très provisoirement, mais en tout cas lui transmettre de notre part des vœux très chaleureux et très amicaux de rétablissement rapide, et nous serons tous très heureux dès que nous le reverrons parmi nous.

Nous allons poursuivre la discussion générale sur les rapports de la présidente du Conseil d'administration et du Directeur général.

Original russe: M. ALAKBAROV (ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, Azerbaïdjan)

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer toute ma reconnaissance pour le rapport qui nous a été soumis ainsi que pour les thèmes choisis pour nos débats. Voilà qui montre que l'action engagée par l'OIT pour promouvoir la justice sociale s'inscrit non seulement dans la réalité d'aujourd'hui, mais aussi dans les initiatives de demain.

En ces temps de mondialisation, la crise a touché tous les pays sans exception, quels que soient leurs systèmes politiques ou économiques. Autant dire que la seule voie fiable pour vraiment relancer la croissance économique passe par une coopération efficace.

Les experts des organisations internationales s'accordent à dire que la République d'Azerbaïdjan,

grâce à la politique socio-économique équilibrée qu'elle a su conduire avec succès au cours de ces dernières années, est l'un des Etats les moins touchés par la crise économique globale. Les réformes qu'elle a su engager présentent un caractère durable – les volets sociaux et économiques se développent en se soutenant mutuellement – ce qui a permis d'éviter bien des effets néfastes de la crise mondiale. Le travail décent, la croissance de l'emploi, la lutte contre la pauvreté et le développement de la sphère sociale sont des priorités publiques.

La croissance économique régulière observée depuis la fin du siècle dernier a favorisé un développement durable dans la sphère sociale du pays et créé les conditions qui étaient indispensables pour relever le niveau de vie de la population, mais aussi pour accélérer l'intégration de notre pays dans l'économie mondiale.

Le développement de l'esprit d'entreprise, l'adoption de nombreuses lois visant à encourager l'investissement et la lutte contre les monopoles, l'amélioration de la fiscalité et bien d'autres mesures macroéconomiques ont permis de maintenir une bonne croissance du PIB, qui était de 9,3 pour cent l'an passé, et d'affermir la monnaie nationale et l'ensemble du système bancaire.

Plusieurs décisions ont été édictées par le Président du pays; par ailleurs, des programmes publics ont été démarrés pour réduire la pauvreté, assurer le développement socio-économique des régions, améliorer le mécanisme en vue de cibler les bénéficiaires des aides sociales, encourager le développement de la population et mettre en œuvre une politique de l'emploi. Autant de mesures dont les bons résultats, tant l'an passé qu'au cours des années antérieures, ont permis à la population de continuer à prospérer. Depuis 2003, pour ne citer que cet exemple, nous constatons une diminution de la pauvreté dans notre pays, passée de 46,7 pour cent à 11 pour cent. Le chômage a reculé de 10,7 pour cent à 6 pour cent, et le salaire moyen a été multiplié par 3,9. Dans la même période, plus de 856 000 nouveaux emplois ont été créés (dont 72 pour cent de postes permanents). Il est réjouissant de constater, du suivi réalisé par les experts internationaux, que dans notre pays les aides sociales ont atteint à 90 pour cent la population cible. C'est la preuve de l'efficacité et de la durabilité de la politique publique menée pour assurer une protection sociale ciblée.

Au stade actuel, la politique publique de l'emploi en Azerbaïdjan vise à régler les problèmes substantiels qui existent dans ce domaine et à assurer l'emploi rationnel de la population. Outre la série de réformes engagées dans le domaine de la législation du travail et de l'emploi, la création de nouveaux emplois et l'amélioration de la protection sociale des travailleurs mis en disponibilité temporaire, aujourd'hui, on trouve au cœur des préoccupations du gouvernement l'amélioration de la situation et de la qualité des ressources humaines sur le marché du travail, et l'utilisation plus efficace des capacités de travail du pays.

Les décisions du Président de notre pays ont permis de mettre en chantier de nombreux programmes publics visant à poursuivre la hausse du niveau de vie et à mettre en œuvre des programmes sociaux importants. Soulignons, par exemple, à quel point sont importants les programmes publics tels que la stratégie de l'emploi pour 2006-2015, le programme public de développement des régions, le programme de développement durable et de réduction de la

pauvreté, le programme public pour la démographie et le développement de la population, le programme public sur les migrations, le programme public destiné aux jeunes, et bien d'autres.

Ce n'est pas un hasard s'il a été rappelé que les buts et les missions de la Conférence subrégionale sur les priorités en matière de travail décent et sur les mesures de lutte contre la crise pour la période 2010-2013, qui s'est tenue l'an dernier à Bakou, dépendent d'une coordination encore plus étroite entre les pays, notamment pour ce qui est des activités en vue de lutter contre la crise économique mondiale et d'en atténuer les effets. Soulignons également que, à l'issue de cette Conférence, des priorités nationales ont été arrêtées pour la deuxième phase de l'Agenda du travail décent pour 2010-2013.

Rappelons également que des mesures très importantes ont été prises pour améliorer l'efficacité des stratégies de l'emploi de la population, tout comme pour minimiser les effets de la crise économique globale et mondiale.

J'estime indispensable, par ailleurs, de souligner que, malgré les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale de l'ONU ainsi que du Conseil de l'Europe concernant l'intégrité territoriale de notre pays, depuis près de 20 ans l'Arménie poursuit ses agressions contre notre pays, qui abrite 1 million de personnes réfugiées ou contraintes à être déplacées à l'intérieur du pays, ce qui pose le problème de l'emploi dans cette partie de la population, où on retrouve un nombre important de femmes et de jeunes.

L'Azerbaïdjan s'est fixé trois priorités essentielles à mettre en œuvre au titre de la deuxième phase de l'Agenda du travail décent.

Tout d'abord, renforcer la coordination pour la mise en place d'un mécanisme de régulation efficace du marché de l'emploi, et engager un dialogue social.

Ensuite, nous devons améliorer la qualité de la main-d'œuvre et des emplois.

Enfin, troisième priorité, prendre des mesures pour assurer l'intégration sociale des catégories vulnérables de la population.

Je souhaite aux participants à la présente Conférence des travaux fructueux qui, à mes yeux, permettront d'atténuer les effets de la crise économique globale et mondiale à l'échelle nationale. L'OIT nous offre une véritable plateforme à cet effet.

Original espagnol: M. PALACIO (gouvernement, Colombie)

Je connais la situation économique incertaine de certains pays européens qui peut avoir des retombées sur la protection sociale et le marché du travail. Il y a aussi de grandes interrogations sur la façon dont cette situation peut toucher le reste du monde.

Lors de la session de 2008 de la Conférence, nous avons examiné les mécanismes qui permettraient, dans le cadre d'une politique de travail décent, de sortir de la pire crise économique mondiale depuis un siècle.

Grâce à l'aide et aux orientations de l'OIT, grâce au Pacte mondial pour l'emploi adopté à la Conférence internationale du Travail en 2009, nous sommes parvenus à mettre en place des programmes anticycliques qui, avec des ressources publiques ou privées, ont permis de réduire au minimum l'incidence de cette crise et d'ouvrir la voie à une politique qui a amélioré les conditions de travail et la compétitivité dans tous nos pays.

En dépit des difficultés qu'elle rencontre, la Colombie s'en est sortie. Le taux de chômage est élevé mais il n'a pas enregistré des variations considérables, contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres pays du fait de la crise économique.

Toutefois, nous avons enregistré une hausse de l'économie informelle et le futur gouvernement, avec les entreprises et les travailleurs, devra continuer d'élaborer des programmes pour sortir de cette situation.

Dans un monde globalisé, de plus en plus interconnecté, en bien et en mal, la communication entre nous tous doit s'accroître et s'améliorer. Voilà pourquoi, en février dernier, avec l'aide de nombreux pays, nous avons organisé en Colombie la V^e Conférence régionale andine sur l'emploi. Nous avons essayé de savoir comment le marché du travail dans la région andine pouvait concevoir des stratégies régionales pour garantir la création et la protection du travail décent.

Le Directeur général du BIT indique cette année dans ses rapports qu'il faut dans nos différents pays, quel que soit notre groupe ou notre fonction, dialoguer et interagir pour faciliter le redressement économique et donner forme à une croissance durable, une croissance créatrice d'emplois décents pour tous.

Voilà un message qui semble simple et qui n'est nullement contesté, mais, pour qu'il se traduise dans les faits, il faut surmonter un énorme défi. Tous les acteurs, les entreprises, grandes, moyennes ou petites, les travailleurs, syndiqués ou non, de l'économie formelle ou informelle, les autorités nationales, départementales ou municipales, devraient rechercher des mécanismes pragmatiques pour agir.

Il s'agit maintenant d'atteindre cet objectif, de prendre des mesures dans le cadre de la concertation. Il faut ensemble construire et ne pas se contenter de débattre, et ne pas compromettre les possibilités d'accord. Les différences qui existent réellement, et qui ne sauraient être ignorées, doivent nous permettre de nous unir pour, à partir d'elles, créer, imaginer, construire pour essayer d'aplanir la voie et concevoir des politiques publiques bénéfiques à tous les citoyens.

Dans notre pays, il y aura ces jours-ci des élections dont sortira un nouveau gouvernement. J'ai pu rencontrer les deux candidats et chacun a déclaré qu'il souhaitait maintenir et renforcer les mécanismes de dialogue avec tous les partenaires sociaux et rechercher des moyens pour progresser dans le sens de l'accord tripartite sur le droit d'association et de démocratie qui a été souscrit en 2006 par le gouvernement, les entrepreneurs et les travailleurs dans le cadre de la conférence internationale qui s'est tenue ici.

C'est la dernière fois que j'interviens à la Conférence internationale du Travail en tant que ministre du Président Alvaro Uribe. Je souhaiterais remercier l'OIT au nom du gouvernement. Le BIT à Genève, le bureau régional à Lima et les représentants du Directeur général en Colombie, tous ont contribué à ce qu'ensemble les employeurs et les travailleurs suivent une voie constructive qui ne doit pas s'interrompre. Il faut continuer et inviter d'autres instances de l'Etat, comme le Conseil supérieur de la magistrature, les services du Procureur général, la police et les tribunaux supérieurs, à continuer d'appuyer ce processus qui, sans aucun doute, a été enrichissant pour le pays.

Nous espérons bénéficier encore du concours de tous. Nous espérons que, pendant la transition vers le nouveau gouvernement, l'accord tripartite et l'assistance technique du BIT, auront encore une place importante qui garantira la continuité des mesures qui ont fait progresser la Colombie, et qui contribuera à améliorer cet instrument précieux dont nous ne devons en aucun cas gaspiller les possibilités qu'il offre.

Original espagnol: M. LOZANO ALARCÓN (Secrétaire d'Etat au Travail et à la prévoyance sociale, Mexique)

Le rapport du Directeur général est désormais un véritable point de référence. Le monde a changé en 2009 avec les retombées que l'on sait sur le marché de l'emploi.

La création d'emploi est devenue, plus que jamais, un objectif national pour chacun de nos pays. Elle doit être érigée en valeur collective de premier plan. Il s'agit du visage humain par excellence de toute politique économique. La création d'emplois dans l'économie formelle doit constituer un objectif des Etats au sens large et non seulement des gouvernements.

L'année dernière nous avons été témoins du caractère implacable d'un système mondial susceptible d'entraîner tout à la fois des effets négatifs et positifs. Bien qu'étrangers aux causes qui sont à l'origine de la crise économique qui a sévi au niveau mondial, beaucoup de nos pays ont été touchés de plein fouet.

En plus de la crise financière mondiale, le Mexique a été confronté à d'autres fléaux, tels que l'apparition du nouveau virus A/H1N1, la baisse de la production et des prix du pétrole sur le marché mondial, l'une des pires sécheresses de son histoire, ainsi qu'au crime organisé, un fléau largement sous-estimé.

Nous avons malgré tous les pronostics commencé à nous redresser plus vite que prévu. Nous avons pu assurer un début de croissance économique et de création d'emplois. Ce qui a été possible grâce à trois facteurs principaux: premièrement, une gestion responsables des finances publiques qui nous a permis de maintenir l'équilibre; deuxièmement, la mise en place de mesures et de programmes anticycliques qui ont permis de neutraliser les effets négatifs de la crise mondiale; et troisième point, et non moins important, un dialogue social pragmatique et constructif entre les instances de production et le gouvernement.

Les résultats sont ainsi visibles. Au premier trimestre de cette année, nous avons enregistré une croissance de 4,3 pour cent et la création de 445 000 emplois dans l'économie formelle. Il s'agit du meilleur indicateur obtenu dans notre pays pour une période similaire.

Le taux de chômage dans notre pays est actuellement de 5,42 pour cent. Il s'agit de l'un des taux les plus bas parmi les pays de l'OCDE.

Mais rien n'est le fruit du hasard. Comme l'a rappelé le Directeur général, bon nombre des gouvernements de nos pays ont dû adopter des mesures difficiles et drastiques en temps de crise, pour créer des emplois et attirer les investisseurs.

C'est le cas du Mexique. L'an dernier, nous avons dû augmenter les impôts des Mexicains, en même temps que nous avons dû procéder à l'extinction d'un organisme publique, coûteux et peu efficace, chargé de la prestation du service publique en matière d'énergie dans le centre du pays. Ces mesures

ont été nécessaires pour éviter de sombrer dans un déficit publique ce qui aurait compromis la récupération économique du pays, ainsi que pour générer des revenus susceptibles de compenser des charges sociales de plus en plus importantes.

Comme l'a bien exprimé M. Juan Somavia, il n'est ni possible ni recommandable de retirer d'un coup toutes les aides accordées en temps de crise. On ne peut ignorer les conséquences néfastes de la crise mondiale sur la population et le marché du travail. Nous devons par conséquent poursuivre la mise en place de mesures préventives d'aide et de redressement ceci afin d'assurer une gestion responsable et avisée de notre économie.

Dans tous les cas, le dialogue social est une condition nécessaire pour préserver la paix sociale et prendre de nouvelles mesures appropriées qui nous mèneront vers une reprise économique et nous permettrons de créer davantage d'emplois. Au Mexique, le dialogue social est une pratique habituelle. En témoigne la délégation large et représentative qui m'accompagne à cette Conférence. Le dialogue social a permis de renforcer le tripartisme au sein de l'ensemble des instances de prévision et de sécurité sociale. De même, il nous a permis d'approfondir les questions relatives au travail décent et de la productivité du travail.

Dans un tel contexte de dialogue et de responsabilité sociale partagée entre employeurs, travailleurs, syndicats et grandes centrales ouvrières, l'année 2009 restera l'année ayant enregistré le moins de grèves de l'histoire récente du pays.

Chaque règle connaît ses exceptions. Il y a quelques jours, après avoir épuisé toutes les recours judiciaires, nous sommes enfin venus à bout de la grève qui affectait la célèbre et principale mine de cuivre du pays, la mine de Cananea. De nouveaux investissements devraient désormais permettre de réactiver la mine en question.

Dans ce cas, comme dans le cas de la fermeture de l'entreprise publique Luz y Fuerza del Centro, le gouvernement a agi en toute légalité et en respectant pleinement le droit des travailleurs.

Pour faire écho au rapport du Directeur général, le Président Felipe Calderón a misé sur une politique fondée sur la compétitivité économique, la productivité des relations du travail et sur l'augmentation des richesses et des revenus grâce à l'amélioration de la productivité, sans jamais perdre de vue la recherche du travail décent pour tous.

C'est ainsi que dans le cadre de ce dialogue social et pour assurer un véritable accès au marché du travail, surtout pour les jeunes, nous avons engagé une véritable réforme de la législation du travail.

Le Mexique fera toujours en sorte de respecter les conventions, les principes et les recommandations de l'Organisation internationale du Travail.

Original anglais: M^{me} KNUPPERT (travailleuse, Danemark)

J'aimerais avant tout féliciter l'OIT d'avoir choisi la crise de l'emploi comme élément central de cette Conférence. Nous avons tous été profondément choqués par la rapidité et l'impact de cette crise. Nous savons également que la situation est déplorable dans presque tous les pays, et notamment dans les pays du Sud.

Grâce à notre système d'assurance chômage, la plupart des travailleurs danois ont pu conserver un niveau de vie décent même lorsqu'ils sont confrontés au chômage et, grâce aux investissements réalisés dans le cadre d'une politique active du marché

du travail, la plupart des chômeurs ont de bonnes chances de retrouver un nouvel emploi.

En tant de crise, nous devons nous montrer à la hauteur de la situation et faire un maximum d'efforts. J'aimerais saisir cette occasion pour souligner que la condition préalable pour faire la différence est de reconnaître l'importance fondamentale des normes dans le monde du travail. Avec ces normes, l'OIT peut réellement changer le cours des choses. La Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable et le Pacte mondial pour l'emploi, sont tous deux en avance sur leur temps et j'appelle les gouvernements et les employeurs à ne pas perdre de vue ces engagements si importants qui sauront guider l'OIT à ce moment crucial de l'histoire.

En ce moment même, des millions de travailleurs dans le monde ont perdu leur emploi, leur revenu, à cause de la cupidité de quelques-uns. L'OIT doit maintenant aider les gouvernements, les employeurs et les travailleurs à remettre sur les rails une croissance durable et des entreprises durables.

J'espère que la Commission chargée de la discussion récurrente sur l'emploi achèvera ses travaux cet après-midi. En effet, il est plus que jamais évident que nous devons veiller à la cohérence des politiques économiques, financières, d'emploi et sociales.

Nous avons pris note, avec beaucoup d'intérêt, du rapport présenté par le Chargé de liaison en Birmanie. J'aimerais le remercier sincèrement pour le travail réalisé avec son équipe, mais je reste fortement préoccupée par les dénégations et l'indifférence du régime.

Le travail décent pour les travailleurs domestiques a également été l'un des grands défis de cette Conférence de l'OIT. Les enjeux sont énormes pour des millions de travailleurs dans le monde.

Je note, avec une vive satisfaction, que nous sommes parvenus à un accord que la Conférence de l'année prochaine débouchera sur une convention et une recommandation qui nous permettront, je l'espère, d'offrir un filet de sécurité serré et solide à l'un des groupes de travailleurs les plus vulnérables de la planète.

J'aimerais également féliciter la Commission sur le VIH/sida pour son excellent travail. Vous avez créé une nouvelle norme du travail, très importante, sur le VIH/sida et le monde du travail. Cela permettra à l'OIT et à ses Etats Membres de préparer la riposte et de combattre avec efficacité cette terrible pandémie. Il faut maintenant poursuivre le travail afin d'assurer la mise en œuvre de ce nouvel instrument.

Qu'il me soit permis de dire que nous sommes déçus de l'attitude des employeurs au sein de la Commission de l'application des normes. Les graves violations des droits syndicaux en Colombie et le cas BALPA au Royaume-Uni ont été exclus de la liste finale des cas. Le travail de cette commission est l'un des piliers de l'Organisation et il est d'autant plus important, par conséquent, qu'il soit respecté par les membres de l'OIT.

Le rapport présenté cette année par la commission d'experts inclut également, s'agissant de la convention n° 98, un cas concernant le Danemark et plus particulièrement la loi instaurant le Registre maritime international danois. La commission d'experts encourage le gouvernement à engager un dialogue avec l'organisation la plus représentative de travailleurs et d'employeurs sur cette question. Ce cas est

en instance depuis vingt ans déjà, sans résultat positif. Nous espérons sincèrement que c'est la dernière fois que nous devons inviter notre gouvernement à suivre les recommandations de la commission d'experts.

Je conclurai en soulignant notre conviction que l'OIT joue un rôle de précurseur dans la promotion et la garantie d'un travail décent et de conditions de vie décentes pour des millions de travailleurs dans le monde entier.

Original portugais: M. LUIPI (ministre d'Etat du Travail et de l'Emploi, Brésil)

Un an après l'adoption du Pacte mondial pour l'emploi, nous observons avec inquiétude que la crise est encore un obstacle au sauvetage de millions d'emplois dans le monde, notamment dans les pays les plus développés.

Mais comme le Directeur général le rappelle avec pertinence dans son rapport, grâce à notre capacité de dialogue et grâce à notre composition tripartite, nous avons été en mesure de formuler des propositions valables pour surmonter les défis et ce, en recherchant des solutions équilibrées.

Les recommandations des ministres du Travail aux dirigeants du G20, adoptées par consensus au mois d'avril de cette année, ont pour objectif de mettre l'emploi et le travail décent au cœur des politiques de reprise et de développement. S'agissant du Brésil, ceci est dû au fait que la croissance économique, grâce à des politiques publiques pour l'emploi et à la protection sociale, a été au cœur de la politique suivie par le gouvernement du Président Luiz Inacio Lula da Silva.

Dans le contexte de la crise, le gouvernement s'est donné pour but de faire en sorte que la reprise économique s'accompagne d'une création d'emplois, et d'emplois meilleurs.

C'est ainsi que les investissements importants du gouvernement ont permis de préserver le dynamisme économique grâce à l'injection de milliards de dollars dans le marché intérieur et en garantissant l'emploi et le revenu des Brésiliens.

Cette décision a permis de créer près d'un million de nouveaux emplois en 2009, en retrouvant les niveaux antérieurs à la crise, et ce au moment où de grandes puissances accusent toujours des niveaux record de chômage.

En outre, la croissance créatrice qui a permis la création d'emplois pendant les premiers mois de l'année 2010 a également été sans précédent dans notre pays. Au premier trimestre de cette année, le produit intérieur brut (PIB) du Brésil a connu une croissance de 9 pour cent. La semaine prochaine, j'annoncerai les chiffres officiels du registre général des emplois et du chômage qui constitue le baromètre de la création d'emplois au Brésil et qui montre qu'au cours des cinq premiers mois, nous avons créé plus d'un million de nouveaux emplois.

Lorsque nous comparons la période allant de 2006 à ce jour, nous constatons que le Brésil a connu une forte croissance de l'emploi qui a fait reculer le taux de chômage a reculé de 10 pour cent à 7,3 pour cent en avril de cette année, ce qui est le taux le plus faible de notre histoire.

En sept années de gouvernement du Président Luiz Ignacio Lula da Silva, la politique de revalorisation du salaire minimum, qui restera en vigueur jusqu'en 2023, a permis au salaire minimum d'atteindre une croissance de 73 pour cent, ce qui

est supérieur au taux d'inflation, et bénéficie à des millions de Brésiliens.

Le revenu moyen mensuel de tous les travailleurs brésiliens au cours de ces sept dernières années a connu une augmentation moyenne réelle de 26 pour cent supérieure au taux d'inflation. Ces chiffres montrent au monde que le Brésil privilégie la redistribution des richesses en réduisant les inégalités qui, pendant des années, ont été une constante de l'économie brésilienne. Vingt-cinq millions de personnes qui vivaient auparavant dans l'indigence, abandonnés par l'Etat, se trouvent maintenant dans la catégorie des consommateurs.

Je voudrais ici mettre en exergue une des mesures emblématiques du modèle de développement axé sur l'insertion sociale adoptée par le Brésil, le Plan sectoriel de qualification professionnelle.

Au Brésil, nous avons la conviction que la véritable émancipation du peuple ne se fera qu'en créant des emplois et en redistribuant les richesses jusqu'à la base de la pyramide. Tel est le cap que le Président Lula a donné à ses collaborateurs, cap que nous suivons à la lettre.

Dans ce contexte, j'aimerais dire que pour les jeunes se trouvant dans la tranche de 19 à 28 ans, un million d'entre eux ont pu bénéficier d'une formation professionnelle grâce au programme et ont donc été préparés pour entrer sur le marché du travail.

Outre les travaux financés par le Programme d'accélération de la croissance et du tourisme, c'est là une des caractéristiques du programme du gouvernement du Président Lula.

Je voudrais également parler de l'Agenda national du travail décent qui est un élément très important au service de la coopération Sud-Sud. Grâce à cette coopération, une conférence sur l'emploi sera organisée, ce qui est conforme aux vœux du Président Lula. J'en profite pour annoncer que mardi prochain, le Brésil déposera le texte de la convention (n° 151) sur les relations de travail dans la fonction publique, 1978, de l'OIT, remplissant ainsi un des engagements du Président Lula envers les employés et les fonctionnaires de notre pays.

Je souligne également avec satisfaction la coopération avec la société civile et surtout le dialogue social axé sur le travail décent.

Le Brésil soutient la proposition faite par cette Conférence d'adopter une recommandation sur le thème du VIH/sida sur le lieu de travail pour stimuler l'adoption de politiques antidiscriminatoires et d'insertion sur le marché du travail des personnes vivant avec le VIH/sida. Nous avons signé la semaine dernière un décret interdisant aux employeurs d'exiger que les travailleurs subissent un test de détection du VIH/sida avant d'être recrutés, rendant cette discrimination illégale. Nous savons que les personnes vivant avec le VIH/sida sont souvent victimes de discrimination, notamment en période de crise, c'est pourquoi le gouvernement du Brésil et de l'Italie ont fait la promotion cette année et organisé un séminaire tripartite au Centre de formation à Turin, dont l'objectif est de procéder à un échange de bonnes pratiques pour lutter contre la discrimination à l'égard des travailleurs migrants. Grâce à l'organisation de séminaires tripartites, nous avons fait du bon travail pour éliminer la discrimination et nous avons obtenu la participation du MERCOSUR en tant qu'observateur permanent aux réunions de l'OIT.

Enfin, j'aimerais réaffirmer ma conviction que le Pacte mondial pour l'emploi, qui repose sur l'amélioration de la protection sociale de base et sur des chances de travail décent pour tous, constitue un cadre de politique qui, malgré les effets de la crise, nous permettra de progresser vers la réalisation des objectifs du Millénaire prévus pour 2015. Le dialogue social et l'approche tripartite nous permettront d'atteindre nos objectifs.

Original anglais: M^{me} CHARALAMBOUS (ministre du Travail et des Assurances sociales, Chypre)

Deux ans après l'arrivée de la crise, dans beaucoup de pays, l'emploi continue de diminuer; on constate une augmentation du nombre de personnes en situation de sous-emploi ou occupant des emplois précaires et de travailleurs pauvres.

Pour réagir à la crise économique mondiale, les pays ont mis en œuvre tout un éventail de mesures, notamment des programmes de relance budgétaire, des mesures visant à augmenter la demande de main-d'œuvre et à soutenir l'emploi, des programmes de mise à niveau des qualifications et des mesures de soutien au revenu. Il y a beaucoup de leçons à tirer de la crise tant au niveau national qu'international. Tout d'abord, il faut disposer d'un mécanisme efficace, crédible et transparent pour surveiller le système financier, qui ne doit pas fonctionner sans contrôle.

Ensuite, il faut améliorer les liens entre le développement, la stabilité et la qualité du travail. La crise a démontré clairement l'importance des instruments mis en œuvre par l'OIT, comme le Pacte mondial pour l'emploi et l'Agenda du travail décent.

Compte tenu de ces circonstances difficiles et sachant que le redressement du marché du travail n'est pas encore visible, nous devons accorder toute notre attention au soutien à l'emploi et à la protection sociale efficace des groupes vulnérables. La promotion de politiques actives en matière de marché du travail est essentielle à cet égard, si l'on veut réintégrer rapidement les chômeurs dans l'emploi et pour qu'ils s'adaptent aux changements structurels.

Notre objectif doit être de mettre en œuvre des stratégies de sortie de crise dans le cadre de l'Agenda du travail décent, afin de promouvoir la création d'emplois, préserver les emplois, notamment dans les PME, renforcer l'innovation et les investissements dans des entreprises durables, résister aux pressions à la baisse sur les salaires et créer un socle de protection sociale en protégeant les personnes les plus vulnérables. Ces stratégies permettront aussi de faire face aux défis qui existaient bien avant la crise, comme la mondialisation et les déséquilibres sociaux dans le monde du travail.

Pour que ces plans de reprise soient couronnés de succès, il faut qu'ils soient largement acceptés et économiquement viables, qu'ils favorisent l'inclusion sociale et prennent en compte la dimension environnementale, et qu'ils donnent aux citoyens l'espoir d'avoir un avenir décent, grâce au travail décent.

Il est plus important que jamais de renforcer le dialogue social pour favoriser la reprise. Par le biais de la coopération tripartite, les pays doivent mettre sur pied des plans de redressement, largement acceptés et équilibrés. L'emploi, la protection sociale et la croissance doivent être l'objectif ultime de toutes les mesures prises.

L'économie chypriote, comme les autres économies, rencontre de graves difficultés, en raison de la crise mondiale, et 2010 devrait être une année difficile. Dans ce contexte, le gouvernement a adopté une série de mesures pour soutenir le développement et l'emploi, et également pour aider les chômeurs. Dans le même temps, nous avons mis en place des mesures spécifiques de soutien aux groupes vulnérables. Toutes ces mesures ont été décidées à la suite d'un long dialogue avec les partenaires sociaux.

La sortie de crise nous oblige à accorder une grande attention aux finances publiques, à l'égalité sociale et au respect des pratiques de chaque pays en matière de relations sociales dans le monde du travail, et doit être basée sur les principes de l'OIT, notamment sur l'Agenda pour le travail décent ainsi que sur les principes de justice sociale pour une mondialisation équitable.

A cet égard, j'aimerais rappeler une nouvelle fois que, pour le gouvernement de la République de Chypre, la promotion des principes et des objectifs de l'OIT est indissociable des efforts que nous déployons pour trouver une solution au problème de Chypre – la fin de l'occupation et la réunification de notre pays. Il faut une solution juste et viable au problème de Chypre, qui unira la population, l'économie, le pays et les institutions du pays et offrira d'immenses perspectives en matière de croissance accrue, de bien-être et de travail décent pour tous les Chypriotes – les Chypriotes turcs, les Chypriotes grecs, les Maronites, les Latins et les Arméniens.

Original portugais: M^{me} TAIPO (ministre du Travail, Mozambique)

La crise économique et financière mondiale a mis en relief les fragilités des politiques et stratégies socio-économiques de nos pays, aggravées par la déréglementation financière dans une économie mondiale de plus en plus globalisée. C'est pourquoi les pays en développement, notamment en Afrique, ont été de grandes victimes de ce système international. Alors que l'on parle de reprise dans les grandes économies, des pays comme le Mozambique commencent à ressentir sévèrement les effets de la désorientation du système en place.

En réalité, la poursuite des objectifs énoncés dans le Pacte mondial pour l'emploi impose à nos pays et à nos régions davantage d'efforts, d'où la récente réunion des ministres de l'emploi et du travail de la CDAA et des partenaires sociaux qui a eu lieu en avril dernier au Mozambique et où l'on a adopté comme slogan «Sortir de la crise économique et financière par le travail décent et une plus grande productivité», de façon à trouver des points d'ancrage communs afin de minimiser les effets négatifs de la crise.

C'est dans ce contexte que le Mozambique, Président du Comité des ministres et partenaires sociaux, est chargé de s'assurer que, au cours des douze prochains mois, les objectifs préconisés dans le Pacte mondial pour l'emploi et dans le cadre des politiques de l'emploi et de la protection sociale de la CDAA sont poursuivis.

Comme préconisé dans le rapport du Directeur général, pour faire face à la crise le gouvernement du Mozambique a adopté de façon prioritaire des stratégies de lutte contre la pauvreté urbaine et notamment contre le chômage des jeunes. C'est ainsi que les approches du plan quinquennal sont centrées

sur l'aide aux groupes les plus vulnérables, à savoir les jeunes, les femmes, les handicapés, car ce sont ceux qui ont le plus de mal à s'insérer sur le marché du travail.

Dans le secteur de l'emploi, nous mettons en œuvre des politiques et des programmes de promotion de l'emploi et de formation professionnelle. Nous sommes aussi en train d'élaborer une stratégie de lutte contre la pauvreté urbaine et de créer un fonds pour la promotion de l'emploi.

Dans le secteur de la réglementation du travail, en 2008 notre gouvernement a adopté une réglementation pour le travail domestique, instrument qui permettra de garantir la défense des droits et des intérêts des travailleurs domestiques. C'est un défi qui va dans le droit fil du discours actuel sur le travail décent. Nous nous félicitons des discussions qui ont lieu sur ce thème à notre Conférence et qui doivent, nous le voulons, se poursuivre jusqu'à l'adoption finale d'une convention et d'une recommandation. Nous voulons attirer l'attention toutefois sur le fait qu'adopter de nouveaux instruments ne doit pas être une fin en soi. Pour de nombreux pays, la grande difficulté se situe au niveau de la ratification et de la mise en œuvre de ces instruments.

Le gouvernement du Mozambique continuera à s'efforcer de promouvoir le travail décent, d'améliorer les méthodes d'intervention de l'inspection du travail et de garantir le respect du principe du dialogue social tripartite.

Dans ces efforts, nous comptons sur le soutien de l'OIT pour que l'objectif de promouvoir la justice sociale devienne une réalité.

Pour terminer, permettez-moi de féliciter le Conseil d'administration du BIT de la décision prise de promouvoir la campagne de ratification de l'amendement de 1986. Nous exhortons les pays qui ne l'ont pas encore ratifié à le faire. Le moment est venu pour l'OIT, organisation qui lutte en faveur du dialogue, de la justice sociale et de l'équité, de refléter ces nobles principes dans sa structure de gouvernance en ouvrant un espace plus large à une représentation équitable et juste de tous les continents au Conseil d'administration.

Original portugais: M^{me} ANDRÉ (ministre du Travail et de la Solidarité sociale, Portugal)

Plus qu'une session annuelle, cette Conférence est une nouvelle occasion de faire un bilan des progrès accomplis sur le marché du travail ainsi que de la situation politique et économique dans le monde entier, suite notamment à cette grave crise mondiale qui nous a tous affectés.

Un emploi productif et durable, un travail décent font partie des éléments essentiels au développement des sociétés modernes et à l'intégration sociale de leurs citoyens. La citoyenneté n'est réelle que lorsque l'on travaille dans de bonnes conditions, des conditions humaines, et il faut pour cela lutter contre le travail des enfants, le travail forcé et la discrimination fondée sur le sexe, l'ethnie ou d'autres critères.

Je voudrais souligner ici l'importance du respect des normes internationales du travail, car ce sont des instruments essentiels pour relancer notre économie et favoriser le développement dans une perspective globale et intégrée, conformément au Pacte mondial pour l'emploi et à l'Agenda du travail décent. Il faut remédier aux lacunes de nos sociétés et aussi relever les défis conjoncturels.

Là où il y a exclusion et pauvreté, la société s'appauvrit encore plus économiquement et socialement. Cela fragilisera les relations interpersonnelles, de même que les familles et l'avenir de nos sociétés.

Nous devons donc tirer de véritables enseignements des causes et des conséquences de la crise actuelle et nous devons nous projeter dans l'avenir. Nous devons améliorer la coordination et l'intégration des différentes politiques macroéconomiques, microéconomiques, sociales, de l'emploi et de protection de l'environnement, et en même temps ne pas perdre de vue la nécessité d'équilibrer les finances publiques.

Il est essentiel aussi de mieux coordonner les acteurs et leurs actions, les institutions internationales, les gouvernements, les représentants des travailleurs et des employeurs à tous les niveaux, que ce soit au niveau international, régional ou national pour, ensemble, parvenir à une meilleure réglementation et régulation des marchés financiers.

Dans une organisation comme l'OIT, le dialogue social et le tripartisme sont devenus des éléments essentiels pour parvenir à des consensus sur les politiques, les stratégies et les programmes de croissance, de création d'emplois, favorisant la cohésion sociale et protégeant l'environnement et les ressources naturelles.

Je voudrais à ce titre parler des trois principaux défis que le monde rencontre aujourd'hui, et notamment mon pays, dans le domaine du travail et de la solidarité sociale.

Il s'agit tout d'abord de promouvoir des emplois viables de qualité et de lutter contre le chômage; ensuite, de réduire les inégalités et la pauvreté, et enfin de garantir une protection sociale avec des politiques sociales adaptées. Pour atteindre ces objectifs et formuler ces politiques, il faut un dialogue social sérieux et solide. C'est la raison pour laquelle nous considérons que les travaux de l'OIT et le Pacte mondial pour l'emploi sont essentiels.

Nous avons au Portugal lancé des discussions pour créer davantage d'emplois, pour encourager l'esprit d'entreprise, tout en favorisant la compétitivité de l'économie, en mettant en valeur les ressources humaines, en favorisant le progrès social si important pour la cohésion de la société. Ce Pacte doit avoir pour objectif de créer et maintenir des emplois de qualité, de créer un consensus social pour répondre aux défis que nos pays affrontent pour devenir plus productifs, mais aussi pour répartir de façon plus juste les richesses. C'est pourquoi la vision à long terme est si importante, ainsi que le rôle des partenaires sociaux. Renforcer la négociation collective est nécessaire pour parvenir à un équilibre social juste et efficace entre employeurs et travailleurs avec l'encadrement des politiques publiques.

Pour terminer, je voudrais souligner que la reprise économique mondiale doit être durable, c'est très important pour nous. L'OIT, avec l'aide de chacun de nos pays, devrait jouer un rôle essentiel à plusieurs niveaux: au niveau interne, en approfondissant les connaissances, en nous permettant de mieux comprendre la situation, de nous doter de meilleurs instruments mais aussi d'appliquer les normes existantes; au niveau international par le renforcement du contrôle financier des organisations internationales.

Original arabe: M. AL-AFASI AL-MUTAIRI (ministre des Affaires sociales et du Travail, Koweït)

J'ai l'honneur de m'adresser à vous lors de cette Conférence au nom des délégations des gouvernements des Etats membres du Conseil des ministres du Travail du Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe, lequel se compose des Emirats arabes unis, du Royaume de Bahreïn, du Royaume d'Arabie saoudite, du Sultanat d'Oman, de l'Etat du Qatar, de l'Etat du Koweït et de la République du Yémen.

Les Etats du Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe ont pris conscience des objectifs et de la portée du Pacte mondial pour l'emploi, destiné à «surmonter la crise». Ils avaient déjà élaboré des programmes et des mécanismes pour réformer le marché du travail; ils avaient également mis en place des mesures pour traiter les effets de la crise mondiale à court terme en aidant les entreprises à s'adapter à cette crise. C'est ainsi qu'ils ont favorisé les dépenses d'investissements des Etats et favorisé une plus grande souplesse du marché du travail.

Nos Etats se sont toujours préoccupés d'assurer des possibilités d'emplois décents et de fournir des emplois aux jeunes. Ils n'ont eu de cesse de faire évoluer leurs politiques et leurs programmes dans tous les domaines de manière à favoriser le développement durable et à remplir leurs engagements dans ce domaine. C'est ainsi qu'ils ont apporté des modifications à leurs législations du travail au cours des dernières années, conformément aux normes internationales.

L'Etat du Koweït a promulgué il y a quelques mois le Code du Travail dans le secteur privé qui régit les relations du travail en harmonie avec l'esprit des normes internationales et qui représente un progrès qualitatif dans la législation sur les relations du travail au Koweït.

De son côté, le Royaume de Bahreïn a achevé la rédaction du projet de nouveau Code du travail qui comporte des dispositions modernes en matière d'organisation du marché du travail et de fourniture de travail décent. Ce projet a été soumis au pouvoir législatif en vue de son adoption. Dans le cadre de l'application des modifications apportées au Code du travail, le Congrès constituant de la Confédération des travailleurs du Sultanat d'Oman, dont les membres ont été choisis en toute indépendance et liberté, a été organisé en tant que première fédération syndicale représentant tous les travailleurs du sultanat. En outre, un comité de dialogue social a été constitué au Sultanat pour renforcer le dialogue entre les partenaires sociaux, augmenter la production, favoriser la compétitivité et réaliser un meilleur équilibre entre les intérêts des travailleurs et ceux des employeurs, dans le cadre de ses efforts visant à réaliser un développement durable et global.

Dans le cadre du soutien fourni aux petites entreprises pour assurer davantage de possibilités de travail, Son Altesse, l'Emir du Koweït a lancé une initiative pionnière lors du Sommet arabe économique, social et de développement qui s'est tenu au Koweït. Cette initiative vise à fournir les ressources financières nécessaires pour soutenir les petites et moyennes entreprises. Elle dispose d'un budget de deux milliards de dollars E.-U. auquel le Koweït participe à raison de 500 millions de dollars E.-U. Le même sommet a déclaré la décennie actuelle Décennie arabe pour l'emploi.

Dans le cadre de la promotion des possibilités de travail aux jeunes, la Fondation «Silatouka» a été créée à l'initiative de Son Altesse l'Emir du Qatar, pour répondre aux besoins des jeunes, non seulement au niveau du Qatar et de la région du Golfe, mais également de l'ensemble du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord. Cette Fondation permet aussi aux jeunes d'accéder aux capitaux et aux marchés.

Par ailleurs, nos Etats ont lancé des programmes globaux pour fournir des possibilités de travail, limiter le chômage et investir dans les ressources humaines. C'est ainsi que le Royaume d'Arabie saoudite a mis en place une stratégie de recrutement accompagnée d'un programme pratique de recrutement par voie électronique, qui vise à abaisser le taux de chômage. De même le Royaume de Bahreïn, après le succès de son Projet national de l'emploi, a lancé un programme ambitieux de recrutement et de formation des universitaires.

Compte tenu du fait que les pays du Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe sont des pays d'accueil d'une main-d'œuvre immigrée temporaire, ces pays ont veillé à ce que leurs législations garantissent les droits de cette main-d'œuvre, conformément aux normes internationales du travail, en leur assurant une vie digne et de bonnes conditions de travail, dans le cadre de politiques et de mesures plus transparentes. Ils ont également tenu à engager un dialogue direct avec les pays exportateurs de la main-d'œuvre.

Les pays du Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe voudraient remercier l'Organisation et le Directeur général du BIT pour le rapport annuel concernant la situation des travailleurs arabes en Palestine et dans les territoires occupés. Ils voudraient insister sur l'appel qu'ils ont lancé en vue de fournir le soutien nécessaire pour répondre aux besoins immédiats et urgents des Palestiniens et mettre en application les programmes susceptibles d'améliorer la situation des travailleurs et des employeurs palestiniens qui connaissent des conditions difficiles, du fait des politiques discrétionnaires appliquées par les forces d'occupation.

Original chinois: M. WANG (gouvernement, Chine)

La crise financière internationale a touché de plein fouet nos économies et pose de graves difficultés en matière d'emploi dans l'ensemble du monde. Le monde du travail a réagi par toute une série d'initiatives. L'année dernière, l'OIT a adopté le Pacte mondial pour l'emploi et toute une série de pays se sont dotés de mesures pour mettre en œuvre ce Pacte.

Le gouvernement de la Chine a mis en œuvre le Pacte dans toute une série de domaines en tenant compte du contexte national. Pour faire face à la crise, il a promu une politique de l'emploi plus active et a amélioré le système de sécurité sociale.

En premier lieu, la promotion de l'emploi est un objectif important du programme de relance dans la mesure où elle permet de relancer la demande intérieure, de lutter contre le chômage et de soutenir la croissance économique. Dans toutes ses décisions d'ordre financier le gouvernement se préoccupe avant tout des répercussions qu'elles auront en termes d'emplois. Le plan d'investissement biennal que nous avons mis en œuvre devrait créer 22 millions d'emplois.

En second lieu, pour stabiliser l'emploi, alléger le fardeau des entreprises et aider ces dernières à surmonter leurs difficultés, nous avons contribué au

financement de l'assurance sociale. Parallèlement, par le biais de fonds d'assurance-chômage, nous avons accordé aux entreprises en difficulté toute une série de subventions à l'emploi et d'allocations leur permettant de faire face à leurs charges sociales.

En 2009, le montant des allègements et des subventions accordés aux entreprises s'est élevé à 41 milliards de yuan; 1,6 million d'entreprises en ont bénéficié et 60 millions d'emplois ont pu être protégés.

En troisième lieu, nous avons voulu améliorer l'employabilité des travailleurs. Un programme de formation professionnelle particulier a été lancé et financé par les pouvoirs publics en vue d'améliorer les compétences des travailleurs, de promouvoir l'emploi et de limiter au maximum les licenciements.

En 2009, 21,6 millions de personnes ont bénéficié d'une aide à la formation et 60 millions de personnes ont bénéficié des services de l'Agence nationale de l'emploi.

En quatrième lieu, le gouvernement a tenu à améliorer le système de sécurité sociale. En 2009, 290,6 milliards de yuan ont été affectés dans le budget national au financement de la sécurité sociale. Dans les zones rurales, un nouveau programme d'assurance vieillesse a été lancé. 130 millions de ruraux chinois ont ainsi pu bénéficier pour la première fois d'une assurance vieillesse et 1,2 milliard de personnes sont désormais couvertes par une assurance-maladie.

En cinquième lieu, nous nous sommes employés à promouvoir la coopération tripartite. Les organisations d'employeurs et les syndicats ont été encouragés à formuler et à mettre en œuvre conjointement des politiques visant à surmonter les difficultés et à favoriser le développement commun. Les mesures adoptées par le gouvernement de la Chine pour mettre en œuvre le Pacte mondial ont permis de stabiliser la situation de l'emploi en Chine et de promouvoir de nombreux emplois décents. A la fin de 2009, l'essentiel des menaces pesant sur l'emploi était derrière nous.

Onze millions de nouveaux emplois ont été créés dans les zones urbaines. L'emploi des jeunes s'est amélioré par rapport aux années précédentes. Les suppressions d'emplois ont diminué dans les entreprises, et le nombre d'actifs a augmenté considérablement. Le nombre de travailleurs migrants provenant des zones rurales a augmenté de près de 5 millions.

La crise financière internationale n'est pas terminée. Dans beaucoup de pays, la reprise de l'emploi est à la traîne et ne suit qu'avec beaucoup de retard la reprise économique. La Chine invite la communauté internationale à poursuivre ses efforts visant à renforcer la coopération pour le développement commun.

La création d'emplois doit être une priorité en matière de développement économique et social. Les stratégies de développement et les politiques microéconomiques doivent avoir pour objectif de promouvoir l'emploi, et il est nécessaire de maintenir la stabilité et la cohérence des politiques. Une attention particulière doit être accordée aux petites et moyennes entreprises.

Il faut également promouvoir des relations de travail harmonieuses sur la base d'un renforcement du dialogue et des consultations tripartites. La coopération tripartite doit être fortement encouragée, car

elle permet de protéger les droits et les intérêts légitimes des travailleurs et a des retombées positives pour tous les partenaires sociaux.

Un effort particulier doit être consenti pour améliorer la formation professionnelle et l'employabilité des travailleurs. La communauté internationale devrait renforcer son aide financière et technique aux pays en développement.

Je dirai pour conclure que les destinées de nos pays sont étroitement liées. Nous devons donc travailler coude à coude pour surmonter les effets de la crise, créer les conditions propices à une mondialisation équitable et à une plus grande justice sociale, et parvenir au plus tôt à une croissance sans exclusive axée sur le travail décent.

Original anglais: M. LOVERDOS (ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Grèce)

La Grèce, mon pays, traverse actuellement la crise la plus grave qu'elle ait connue depuis la fin de la seconde guerre mondiale, mais je suis convaincu que nous gagnerons cette bataille.

Les quelques minutes de mon discours seront consacrées à vous présenter un certain nombre des questions primordiales qui me préoccupent en ma qualité de ministre du Travail et de la Sécurité sociale.

Au cours des deux derniers mois, nous avons opéré de nombreux changements importants dans les relations du marché du travail et dans le système de sécurité sociale. Ainsi, le marché du travail a été remodelé pour être plus compétitif dans un contexte de chômage de plus de 12 pour cent. Nous avons en outre modifié notre système de sécurité sociale, qu'il s'agissait de rationaliser – tout en veillant le plus possible à préserver la justice sociale – et il fallait par ailleurs remédier aux menaces que le système de retraite actuel faisait peser sur le budget.

Plus précisément, la dégradation alarmante de la situation financière du système de sécurité sociale est due à trois principaux éléments.

D'abord, l'évolution démographique; deuxièmement, le gaspillage du potentiel du régime de retraite par répartition, qui a une fonction de répartition des ressources; et, troisièmement, les relations de clientélisme pratiquées par la classe politique de mon pays depuis 35 ans.

C'est dans ce contexte que nous nous efforçons de lutter contre le travail au noir, et notamment le travail domestique non déclaré, sous toutes ses formes, qui constitue un des sujets à l'ordre du jour de la présente session de la Conférence.

Des changements rapides s'opèrent actuellement dans notre pays pour sortir de la crise. Les travailleurs supportent l'essentiel de ces efforts. Or, les employeurs doivent apporter la preuve qu'ils sont capables de répondre à la nécessité de promouvoir la croissance, qui permettra de sortir notre pays de la récession et de faire reculer le chômage, qui atteint actuellement les 12 pour cent.

Malgré les difficultés, et grâce à l'appui du Fonds social européen, nous avons financé des mesures visant à stimuler la création d'entreprise chez les jeunes et les femmes, nous subventionnons les contributions sociales des employeurs et des employés, nous avons toute une série de mesures de formation, de réorientation de carrière et d'apprentissage tout au long de la vie, et nous mettons en œuvre des programmes ciblant les travailleurs les plus vulnérables, comme les travailleurs âgés de 55 à 64 ans.

Toutefois, nous avons beau nous battre, nous constatons que la situation est désarmante, car il n'est pas facile de lutter contre la spéculation qui fait rage sur les marchés financiers internationaux.

Certes, aux Etats-Unis et en Allemagne en particulier, nous avons relevé des progrès pour endiguer la spéculation effrénée des opérateurs sur les marchés financiers internationaux, mais nous avons été déçus par le fait que les pays du G20 n'aient pas été capables d'élaborer une politique globale et cohérente. Or, ceci signifie que les efforts de la population pourraient bien être vains.

La rationalisation des dépenses publiques et les efforts pour favoriser la croissance semblent rester sans effet contre la spéculation, les excès du marché, des couvertures de défaillance de crédit et les ventes «à découvert». Il ne fait aucun doute que la communauté internationale doit se mobiliser en s'appuyant sur ses institutions établies. Cela vaut en particulier pour l'OIT, qui a une longue histoire, jouit d'une autorité et d'un prestige certains et qui peut et doit jouer un rôle positif dans ce domaine.

Les travailleurs et les Etats ne sauraient d'ailleurs supporter seuls les efforts pour sortir de la crise. Il est primordial de réglementer le système financier international, pour garantir la croissance de nos économies et offrir à nos citoyens la possibilité de trouver et de conserver un travail décent.

Original anglais: M. MONKS (représentant, Confédération européenne des syndicats)

Je me permets de prendre la parole pour évoquer deux points qui concernent l'Europe et sont particulièrement préoccupants.

Je parlerai en premier lieu de la crise économique. En 2007-08, les responsables européens n'ont pas commis les graves erreurs de leurs prédécesseurs en 1931. Ils n'ont pas réduit de concert la dépense publique contrairement au Président Hoover et à ses homologues de l'époque. Certains ont d'ailleurs adopté des programmes de relance de l'économie qui ont permis d'éviter une nouvelle grande dépression.

Cela dit, nous constatons maintenant que ces programmes de relance arrivent à leur terme. Actuellement, tous les gouvernements de l'Union européenne réduisent ou se proposent de réduire la dépense publique pour limiter leur déficit. Ils sont soumis à de fortes pressions dans ce sens par les marchés financiers, le Fonds monétaire international et l'OCDE.

Ces mesures sont tout à fait absurdes. Elles risquent de plonger l'Union européenne et le reste du monde dans une profonde dépression, à l'instar de ce qui s'est passé en 1931. Elles entraîneront de nombreuses suppressions d'emploi dans le secteur public et privé, une forte diminution des salaires, des pensions et des retraites et un recul sévère du pouvoir d'achat et de la demande.

Je pense donc que nous allons au devant d'une période sombre – et peut-être de plusieurs – où il n'y aura guère de lueur d'espoir. Peut-être que les forts taux de croissance des pays asiatiques auront un effet d'entraînement sur les économies européennes, que les Etats-Unis consolideront les bases de leur croissance économique, que certains pays sauront retrouver le chemin de la croissance et pourront l'indiquer aux autres pays.

Cependant, force est de reconnaître que la décision de fortement réduire les dépenses publiques dans un contexte de faible reprise n'incite guère à

l'optimisme. D'ailleurs, le problème n'est pas uniquement celui de l'Union européenne. Etant donné que l'Union européenne représente environ 30 pour cent du produit national brut mondial, c'est le monde entier qui est concerné.

Dans toute une série de pays européens, les syndicats se mobilisent en faveur de la croissance et du développement et contre les politiques d'austérité adoptées par les gouvernements. La CES, quant à elle, organisera une journée européenne d'action le 29 septembre et nous ne reculerons pas d'un pouce en ce qui concerne la croissance et l'emploi.

Mon deuxième sujet de préoccupation est tout à fait différent. Il s'agit des conclusions de la commission d'experts de l'OIT dans l'affaire Balpa. Cette décision met en évidence les graves lacunes du Code du travail dans l'Union européenne et au Royaume-Uni. Nous avons compris que les employeurs, et notamment les employeurs britanniques, bloquent toute nouvelle action au niveau de l'OIT. En ce qui nous concerne, nous utiliserons la décision de la commission d'experts pour faire pression auprès des autorités européennes afin que les principes de libre circulation en vigueur dans l'Union européenne ne l'emportent pas sur les droits collectifs des travailleurs et notamment le droit de grève. Les arrêts rendus récemment par la Cour de justice de l'Union européenne, notamment dans les affaires Laval-Vikín, vont dans ce sens et font apparaître que les libertés économiques priment sur les droits des travailleurs. Lorsque l'exercice des droits sociaux des travailleurs entre en conflit avec les intérêts des milieux d'affaires, les syndicats doivent se mobiliser pour montrer que leurs actions sont légitimes et absolument nécessaires. L'approche adoptée dans ces affaires est déséquilibrée et inéquitable. Elle contrevient gravement aux normes de l'OIT.

L'Union européenne doit se doter, en matière sociale, d'un protocole clair qui souligne le fait que les droits fondamentaux sont effectivement des droits fondamentaux, que la CJUE ne doit pas, en la matière, pratiquer un test de proportionnalité et se prononcer sur le caractère approprié ou non d'une action syndicale, et enfin la nécessité d'améliorer les règles de la libre circulation, notamment en ce qui concerne les travailleurs postés.

Je remercie la commission d'experts de son appui et je souhaite, quant à moi, que l'OIT continue de défendre cette cause et incite le Royaume-Uni et l'Union européenne à agir dans la bonne voie.

(M. Nakajima prend place au fauteuil présidentiel.)

Original anglais: M. ROSOCHA (gouvernement, Slovaquie)

Il est impossible d'empêcher la crise économique et financière actuelle d'être à l'origine du chômage, mais si nous agissons rapidement, je crois que nous pourrions éviter la suppression d'emplois et aider nos concitoyens à trouver à la fois un nouvel et un meilleur emploi. Tout doit être fait pour réduire les incidences de la récession sur les travailleurs.

Beaucoup d'entreprises sont exposées à des risques en raison d'une faible demande mondiale et d'un accès limité au financement. Le gouvernement a adopté plusieurs mesures afin de soutenir les chefs d'entreprises et les investissements, l'objectif stratégique étant de maintenir ou plus précisément de contenir la montée du chômage liée à la crise financière et économique. Le versement d'aides sociales

publiques aux employeurs et aux travailleurs en cas de réduction du temps de travail du fait de la crise, l'établissement d'entreprises sociales, l'adoption d'un certain nombre de mesures pour soutenir les traders et l'octroi d'une aide remboursable à certaines entreprises publiques stratégiques devrait nous permettre d'atteindre cet objectif. Nous avons aussi mis l'accent sur les PME dans lesquelles travaillent 90 pour cent de la main-d'œuvre partout dans le monde. Nous avons adopté des mesures en faveur d'un emploi indépendant, productif et nous avons aussi permis aux petites et nouvelles entreprises de disposer de prêts modestes. Nous avons créé un système de guichet unique pour réduire la charge administrative en créant ces nouvelles entreprises. Nous avons également adopté de nouvelles mesures dans le domaine fiscal pour réduire l'incidence négative de la crise sur la situation financière des entreprises.

Le fait d'aider les groupes désavantagés sur le marché du travail à améliorer leurs qualifications et à adapter leurs compétences aux besoins du marché, à promouvoir les politiques actives de l'emploi, à assurer le recyclage, à assurer une liaison entre la formation et l'expérience professionnelle et à renforcer l'efficacité des services publics de l'emploi, pourrait être d'une grande utilité dans ce domaine.

Il est important de pallier le manque d'information des parents, des jeunes ou des étudiants concernant les futures possibilités sur le marché du travail. Le choix de la filière de formation doit s'accompagner d'informations objectives concernant les perspectives de carrière après l'obtention du diplôme. L'une des options est de prévoir un système de prévision des emplois qui permettrait d'évaluer les besoins futurs et de diffuser cette information dans le cadre des institutions d'orientation, dans les écoles, parmi les familles et les étudiants pour qu'ils soient informés des possibilités qui s'offrent à eux et que leurs choix soient tout à fait libres. Nous avons donc mis au point un système intégré sur le type d'emplois en Slovaquie.

En ces temps de crise, lorsque de nombreux pays réduisent la protection sociale, il est nécessaire de s'assurer que les normes sociales minimales font partie de la législation de chaque Etat, notamment dans le domaine de la sécurité sociale.

Le gouvernement de la République slovaque est tout à fait conscient de la nécessité de coordonner l'action des acteurs concernés pour surmonter les retombées négatives de la crise financière et économique.

A cet égard je voudrais rappeler le rôle que peut jouer le dialogue social, et la nécessité d'assurer un travail décent, même en période économique difficile. Un véritable dialogue social devrait être une force motrice pour l'économie, et se poser en tant que modèle social. Par conséquent, le rôle des partenaires sociaux pour améliorer la situation actuelle est incontestable. La notion même de travail décent n'a jamais autant été d'actualité qu'en période de crise pour trouver des solutions aux conséquences qui en découlent.

En 2009, afin de renforcer le dialogue social, la République slovaque a ratifié la convention (n° 154) sur la négociation collective de l'OIT, ainsi que la convention (n° 135) concernant les représentants des travailleurs. Le gouvernement de la République slovaque souhaite exprimer tous ses remerciements à l'adresse de l'OIT, cette dernière lui ayant fourni une assistance technique et une coopération en ma-

tière de modification de la loi sur la négociation collective, notamment en cas d'extension des conventions collectives à un niveau supérieur.

M. JURCA (*travailleur, Roumanie*)

Je suis venu devant vous pour transmettre un message de détresse de la part des travailleurs roumains, un message jamais prononcé par nous devant cette instance du tripartisme mondial.

Il est déjà de notoriété que parmi les pays frappés par la crise mondiale, la Roumanie vient de s'illustrer par des mesures des plus dures, et presque sans discrimination en ce qui devrait concerner les groupes cibles et le degré d'affectation.

Quelles sont nos accusations? Nous reprochons au gouvernement roumain de vouloir, par le biais d'une procédure parlementaire sommaire, sans tenir compte des résultats des consultations des partenaires sociaux et notamment des syndicats, couper de 25 pour cent, sans aucune différence, tous les salaires des travailleurs du secteur budgétaire. Sans parler et surtout sans rien faire de notable dans la direction d'une réforme authentique et pragmatique de l'administration publique. Sans détailler, on peut dénoncer cette situation ayant une des origines dans la politisation excessive de l'administration, phénomène hérité des précédents gouvernements mais pratiquement non combattu.

Une autre direction de l'attaque du gouvernement est le secteur des pensions, lequel devrait perdre 15 pour cent. Si on parle de quelques milliers de retraités bénéficiant de grandes pensions, il ne pourra pas y avoir de discussion. Mais jugez vous-mêmes: plus de cinq millions de retraités ont en ce moment des pensions insuffisantes pour une vie au-dessus de la pauvreté, et ceux-là vont perdre encore 15 pour cent.

Je suis gêné d'évoquer les autres mesures promues par le gouvernement et il y a en encore beaucoup. Leur contenu et leur gravité ont fait le tour du monde. Mais je veux protester formellement contre les mesures annoncées par le gouvernement dans la lettre d'intention pour le FMI, de modifier d'une manière substantielle le code du travail. Les modifications visent le temps et programme du travail, la négociation salariale, les procédures d'embauche et de licenciement.

Mon gouvernement n'est pas satisfait de s'attaquer au code du travail mais il entend modifier aussi les lois de la négociation collective et des conflits du travail, toujours dans le sens de la déréglementation et de la précarisation du statut du travailleur. Ceux qui sont au courant savent que notre code du travail est le fruit d'un travail commun, pendant 12 mois, des organisations syndicales, des employeurs et du gouvernement. Leur effort a bénéficié de l'assistance du Bureau et a subi l'expertise de la Commission européenne et, dans ces conditions l'attaque contre la stabilité et la prédictibilité est d'autant plus coupable. Sans parler du fait que lesdites mesures entreront en collision avec les dispositions des conventions pertinentes de l'OIT ratifiées par la Roumanie. En ajoutant à ce tableau l'évolution décevante de l'activité du Conseil économique et social tenu de plus en plus souvent comme élément de décor procédural, l'image d'ensemble du dialogue social tripartite est plutôt sombre.

Dans ce contexte, il me semble qu'une mission permanente de l'OIT se justifie pour aider les acteurs roumains au dialogue social tripartite, notam-

ment le gouvernement, à revenir au cours normal de leur démarche.

Nous, les représentants des travailleurs roumains, sommes dans cette maison pour contribuer à la promotion d'un cadre normatif, pragmatique et fonctionnel au niveau international en matière de relations industrielles, pour l'équilibre économique et social.

Nous sommes venus pour dire non au travail des enfants, pour contribuer à un statut plus digne des travailleurs domestiques et pour apporter le soutien et l'équilibre aux besoins des travailleurs confrontés au VIH/sida. Nous sommes également venus pour dire oui à une approche intégrée et cohérente en matière de politiques de l'emploi.

Mais, malheureusement, nous devons vous annoncer que, pour les raisons déjà évoquées, une lutte acharnée nous attend. Une lutte pour le respect des droits et libertés fondamentaux des travailleuses et des travailleurs en Roumanie, une lutte dans laquelle nous comptons sur l'appui de nos frères travailleurs du monde entier et en égale mesure de cette unique Organisation tripartite internationale qui restera gravée dans nos cœurs, simplement mais définitivement, par trois lettres: OIT.

Original espagnol: M. LACASA ASO (employeur, Espagne)

Rares ont été les fois où, comme aujourd'hui, on a insisté autant sur le rôle de l'OIT dans le progrès social de demain. Nous assistons aujourd'hui à une crise économique à l'évidence mondiale qui a des répercussions très dures sur les acquis sociaux obtenus ces dernières années. Voilà qui remet en cause bon nombre des efforts qui ont été réalisés pour prévenir les problèmes d'injustice sociale, et qui menace le système en créant des poches de marginalisation de plus en plus graves.

Notre pays a été tout particulièrement touché par la crise. Le nombre d'entreprises qui ont disparu ces dernières années et la hausse du taux de chômage sont considérables, comme l'a été la création d'emplois pendant les années qui ont précédé la crise.

Nous concentrons aujourd'hui nos efforts sur un redressement rapide de l'économie et de l'emploi, mais nous essayons aussi d'éviter les effets irréversibles du chômage.

Si le redressement économique ne crée pas de nombreux postes de travail, des situations de chômage de longue durée risquent d'apparaître, sans parler de la perte de qualifications et de compétences qu'entraîne l'exclusion permanente et la hausse du chômage structurel.

Ces dernières années, le dialogue social nous a permis d'instaurer un climat de stabilité sociale et d'apporter des modifications au cadre réglementaire. Mais, aujourd'hui, le grand défi est le suivant: comment, dans le consensus, engager des réformes structurelles plus ambitieuses du marché du travail, réformes inévitables si nous voulons créer les conditions nécessaires à la reprise économique et à l'emploi? A cette fin, il faut être courageux et voir les choses de façon positive, comme une possibilité qu'on ne doit pas laisser passer.

C'est dans cet esprit que nous avons abordé à la Confédération espagnole des organisations d'entrepreneurs (CEOE) et à la Confédération espagnole des petites et moyennes entreprises (CEPYME) les récentes négociations sur la réforme du travail en Espagne. Nous n'avons pas pu aboutir

à un accord, mais nous poursuivrons avec la même détermination le dialogue avec les travailleurs.

Dans le cadre de la reprise économique en Espagne, qui doit être renforcée, la proposition transmise par le gouvernement espagnol aux partenaires sociaux, sur des sujets aussi importants que l'emploi, la cessation de contrat de travail ou la flexibilité interne, est une proposition qui reste insuffisante. Je dirais même qu'elle est régressive à certains égards, et qu'elle ne permet pas de réaliser les objectifs que doit avoir la réforme du travail dont l'Espagne a besoin aujourd'hui.

C'est un défi auquel sont confrontés aussi beaucoup d'autres pays. C'est dans ce contexte que l'OIT peut jouer un rôle de premier plan. C'est pourquoi nous considérons que les discussions qui ont eu lieu sur la situation de l'emploi sont très pertinentes. Nous souhaiterions qu'ici, à l'OIT, on favorise des attitudes responsables, favorables à des réformes sensées et intelligentes, et, si possible établies sur la base du dialogue social, mais aussi incisives et ambitieuses. Il faut donc une approche fondée sur la flexicurité, concept fort utile sur lequel, par ailleurs, les partenaires sociaux européens souhaitent travailler à l'avenir, comme nous l'indique la déclaration conjointe qui a été formulée en vue de la stratégie de l'Union européenne pour 2020.

Le Pacte mondial pour l'emploi et l'Agenda du travail décent, avec ses quatre objectifs stratégiques, sont à notre avis une excellente base pour atteindre ces objectifs. C'est ce que nous avons constaté à la présente session de la Conférence.

Qu'il me soit permis néanmoins de souligner deux prémisses que nous ne devons pas oublier, si l'on veut que les politiques de reprise soient couronnées de succès. Tout d'abord, la base d'une croissance économique soutenue, c'est la stabilité macroéconomique. Cela implique un assainissement des finances publiques et la correction des principaux déséquilibres.

En ce sens, le débat sur l'objectif stratégique de l'OIT visant à accroître la portée et l'efficacité de la protection sociale, ne doit pas perdre de vue le fait que cette efficacité doit être directement proportionnelle à la viabilité économique de la protection sociale, aujourd'hui et demain.

Par ailleurs, l'OIT doit collaborer à l'instauration de conditions favorables à la création d'entreprises et au développement de leurs activités, en adaptant les cadres réglementaires dépassés et en surmontant les a priori et les préjugés.

Ce sera l'un des meilleurs moyens de progresser dans le sens d'une reprise durable et intense de l'emploi.

Original espagnol: M. COLMENARES (gouvernement, République bolivarienne du Venezuela)

La République bolivarienne du Venezuela est présente à cette 99^e Conférence à un moment où le système capitaliste mondial traverse une crise sans précédent qui a engendré une crise sociale et de l'emploi et, par conséquent, sur un plus grand appauvrissement. La crise que nous traversons est l'un des plus grands défis auxquels l'humanité ait été confrontée depuis des décennies, et la plus grave menace au bien-être de nos peuples.

Nous sommes d'accord avec le rapport du Directeur général. Indubitablement, le prix payé par les travailleurs dans cette crise a été jusqu'à présent trop fort. Soulignons que 1,02 milliard de personnes souffrent tous les jours de la faim sur notre planète.

Fin 2009, on comptait 212 millions de travailleurs et de travailleuses au chômage dans le monde. Des millions de pères et de mères de famille perdent leurs biens personnels, y compris leurs logements. Les murs de l'intolérance et de la xénophobie ont été dressés face aux migrants. Les prestations de la sécurité sociale ont diminué. Les droits du travail et syndicaux se sont réduits, rendant plus précaires et plus flexibles les conditions de travail, de santé et de sécurité au travail.

En définitive, ceux qui ont produit les richesses par leur travail dans des conditions d'exploitation sont ceux qui payent la crise engendrée par les capitalistes. Les détenteurs du capital se tournent vers les Etats non pas pour assumer leurs responsabilités, mais pour sauver avec l'argent public leurs entreprises, à travers des emprunts ou des aides financières.

En prévision des effets les plus dévastateurs de la crise, notre gouvernement a, depuis qu'il est au pouvoir, mis en œuvre des mesures structurelles de caractère humaniste, revenant sur les politiques de privatisation mises en place par les gouvernements néolibéraux, avançant ainsi sur la voie de la nationalisation des entreprises dans le cadre de la lutte contre la sous-traitance et la précarisation des conditions de travail. Une large partie des dépenses publiques est consacrée à l'investissement en infrastructures, stimulant l'activité économique et la création d'emplois, et à réparer les carences laissées par des années d'absence d'investissement dans l'éducation, la santé et le logement.

Ces transformations se sont traduites par la diminution du chômage (en mars 2010, le taux de chômage était de 8,7 pour cent), l'augmentation annuelle du salaire minimum national, l'augmentation du nombre de retraités et l'harmonisation de leurs revenus avec le salaire minimum national. Tandis que certains employeurs répandent des contre-vérités sur la liberté syndicale au Venezuela, entre janvier 2008 et avril 2010, nous avons inscrit plus de 1 000 organisations syndicales et augmenté le nombre de conventions collectives.

En matière de politique étrangère, nous avons développé des relations fondées sur la coopération, la complémentarité et l'intégration. Nous ne nous sommes pas limités au champ économique, et sommes allés au-delà de logique purement mercantile. C'est ainsi que nous avons intégré des organisations comme UNASUR, PETROCARIBE et ALBA. Nous sommes allés à la rencontre des pays arabes, asiatiques, africains. Nous avons montré qu'un monde multipolaire était possible qui ne soit pas soumis et assujéti à un centre de pouvoir impérialiste.

En matière de politique internationale, nous avons placé les droits de l'homme au-dessus des intérêts économiques. Ainsi, face à l'agression subie par la population de Gaza, notre gouvernement a manifesté sa solidarité avec le peuple palestinien et rompu tout type de relation avec les agresseurs.

Notre gouvernement appelle à changer le modèle économique existant et développer des politiques reposant sur des principes de solidarité, complémentarité, réciprocité, équité et sur la reconnaissance des asymétries; un système qui soit basé sur la justice sociale et qui permette de recouvrer la condition humaine dans nos sociétés où l'homme ne serait plus assimilé à un simple consommateur ou marchandise.

Nous lançons un appel aux institutions du monde entier, notamment aux institutions financières qui doivent s'ouvrir aux peuples et aux travailleurs. Elles doivent être plus démocratiques et s'attaquer aux causes de la crise capitaliste. L'OIT doit se démocratiser et cesser d'être un instrument de manipulation contre les peuples. Nous appelons notamment la Commission de l'application des normes de l'OIT à mettre en place des méthodes de travail plus efficaces, impartiales, transparentes et objectives.

Enfin, la position de notre gouvernement consiste à défendre et renforcer, aux côtés de notre peuple, les conquêtes obtenues au cours de ces dix dernières années de luttes révolutionnaires menées face à ceux qui espèrent, de l'intérieur et de l'extérieur, retourner vers le passé et nous faire revenir en arrière.

Nous demandons à l'OIT qu'elle fasse en sorte d'empêcher que le mécanisme tripartite soit utilisé pour imposer des réformes du travail qui favorisent le sacrifice des travailleurs au bénéfice du capital. Le dialogue social doit nous permettre d'avancer et non pas de régresser vers un système sauvage.

Original anglais: M^{me} MIRACHIAN (gouvernement, Italie)

La Conférence internationale du Travail de cette année prend un nouvel élan. La Conférence s'est penchée pour la première fois sur une discussion récurrente prévue par la Déclaration de 2008 sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, ce qui a permis un échange de points de vue, très opportun, au sujet des effets produits sur l'emploi par les politiques de l'emploi, les politiques du marché du travail, les politiques financières et les politiques économiques en ce moment décisif.

Alors que l'économie internationale traverse en ce moment une mauvaise passe, qui nuira durablement à l'emploi, l'OIT a confirmé qu'elle était capable d'aider ses mandants sur la base des quatre objectifs stratégiques de l'Agenda du travail décent et grâce au tripartisme qui est la véritable épine dorsale de l'Organisation.

Les conclusions adoptées à la suite du débat sur l'emploi font le lien avec les mesures prises suite à l'adoption du Pacte mondial pour l'emploi l'année dernière. Elles renforcent la capacité de l'OIT et soulignent qu'il faut davantage de cohésion avec les autres organisations et institutions internationales concernées pour mettre la justice sociale au cœur de toute forme de gouvernance de la mondialisation.

L'Italie réaffirme son plein soutien à l'OIT dans la poursuite de son principal objectif qui est la promotion de conditions de travail décentes pour tous. Le plein emploi reste notre but ultime malgré, ou plutôt en raison, de la conjoncture économique mondiale actuelle. Il a été reconnu, lors de la récente réunion des ministres du Travail du G20, à Washington, qu'il fallait se concentrer sur l'investissement dans le capital humain, si nous voulons un redressement économique rapide et effectif, en plaçant l'emploi et la protection sociale au centre des réponses à la crise, conformément au Pacte mondial pour l'emploi.

L'économie mondiale montre des signes de reprise, mais l'incertitude pèse toujours lourdement sur les marchés du travail. La crise de l'emploi est toujours préoccupante. A l'instar d'autres pays d'Europe et du monde, l'Italie a adopté un plan de consolidation budgétaire reposant sur un contrôle rigoureux des deniers publics. Le gouvernement italien s'est engagé à réduire les dépenses publiques

non productives afin de dégager des ressources pour la relance, la restructuration et le développement. Il met actuellement la dernière main à un plan stratégique triennal visant à encourager l'emploi, avec une attention particulière pour les jeunes et les femmes, mais reconnaît que le marché du travail doit être libéré de nombreux obstacles pour fonctionner correctement.

La formation de la main-d'œuvre est toujours aussi importante dans les politiques nationales et internationales. Les gouvernements et les organisations doivent investir davantage, et mieux utiliser les investissements. L'OIT est toujours pionnière dans ce domaine: l'excellent travail du Centre international de formation de Turin est largement reconnu. Le Centre apporte une précieuse contribution, non seulement en matière de programmes de renforcement des capacités, mais également dans l'élaboration des stratégies et l'échange de bonnes pratiques. L'atelier tripartite sur les migrations de main-d'œuvre, organisé à Turin, à la veille de cette Conférence, à l'initiative des gouvernements brésilien et italien, constitue un bon exemple. Cet atelier s'est penché sur le phénomène des migrations de main-d'œuvre dans une perspective d'après-crise, en évoquant notamment la protection des travailleurs migrants et de leur droit imprescriptible à un travail et un traitement décents.

La Conférence est sur le point d'adopter, avec le plein soutien de l'Italie, une recommandation sur le VIH/sida. Ce nouvel instrument prouve combien la fonction normative de l'OIT demeure indispensable, plus de 90 ans après la naissance de l'Organisation, pour traiter les problèmes de nos sociétés.

Nous avons également pris une part active aux travaux de la Commission sur les travailleurs domestiques, en vue d'adopter un texte normatif l'année prochaine. Les travailleurs domestiques – qui sont principalement des femmes et des migrants – ont besoin de mesures spécifiques pour que leurs droits soient respectés dans la maison où ils travaillent, sur un pied d'égalité avec les autres travailleurs.

Il y a deux jours, nous avons célébré la Journée contre le travail des enfants et, ici même, nous avons eu une discussion très importante sur ce qui peut et doit être fait pour éradiquer ce fléau d'ici à 2016. Le rapport global sur le travail des enfants nous brosse un tableau bien sombre de la situation. L'Italie redit sa ferme volonté de répondre à l'appel urgent lancé par l'Organisation pour mettre un terme au travail des enfants. Comme le rappelle la déclaration faite au nom de l'Union Européenne, il y a encore beaucoup à faire pour atteindre notre objectif. La feuille de route adoptée lors de la Conférence mondiale sur le travail des enfants à La Haye au mois de mai, montre la voie à suivre.

Enfin, mais ce n'est pas le moins important, j'aimerais revenir à la décision d'élargir le programme de coopération de l'OIT dans les territoires palestiniens pour faire part de la satisfaction et du soutien sans réserve du gouvernement italien à cet égard. Nous estimons, nous aussi, qu'une plus grande liberté de mouvement de la main-d'œuvre contribuera au développement de l'économie locale et surtout à une résolution durable de ce conflit qui met face à face deux Etats vivant côte à côte, afin de garantir la paix et la sécurité.

Je suis très heureux de prendre la parole en plénière. Le Brésil vient de ratifier les conventions n^{os} 102 et 151. Nous réaffirmons aussi que nous continuons à œuvrer en faveur de la ratification de la convention n^o 158.

Nous sommes très intéressés également par l'élaboration par l'OIT d'une convention spécifique pour les travailleurs domestiques.

Les travailleurs au Brésil sont préoccupés depuis longtemps par la souffrance de l'humanité qui endure la faim, la pauvreté, l'injustice sociale, la crise économique et financière, la crise sociale, la crise environnementale. Tout cela est le résultat d'un projet de civilisation qui repose uniquement sur les lois du marché et qui a débouché uniquement sur une aggravation de l'exclusion et de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Deux actions parmi bien d'autres s'efforcent de maintenir ce cycle de précarisation du tissu social en faveur de l'accumulation prédatrice du capital. Tout d'abord, l'expulsion de millions de travailleurs du marché social et ensuite, l'appropriation par l'initiative privée des ressources publiques et ce, à un degré jamais atteint dans l'histoire du monde, sous prétexte de surmonter la crise.

Le modèle de développement actuel débouche sur une accumulation du capital prédateur qui est un pur produit de la spéculation, et qui n'a aucun lien avec la production réelle, avec la consommation ni avec l'emploi. Pour que cela puisse réussir, il est proposé de réduire le rôle de l'Etat et de pratiquer des politiques scandaleusement éloignées de l'éthique.

Or nous savons que jamais la corruption n'a été aussi menaçante qu'aujourd'hui ni n'a eu d'effets aussi terribles. La corruption doit être freinée dans nos pays. Nous avons besoin de politiques sociales pour sortir les économies nationales du gouffre dans lequel les a plongé le capitalisme. Nous sommes face à des millions d'enfants, des mendiants dans la rue, des personnes sans aucune protection sociale.

Or les médias imposent à la société de discuter de politiques de sortie de crise mais uniquement du point de vue du capitalisme, sans aucune préoccupation sociale, comme si aucune autre voie sociale n'était possible. Il faut promouvoir une nouvelle éthique politique et sociale dans le cadre d'un nouveau projet de civilisation, c'est ce que nous proposons en tant que travailleuses et les travailleurs brésiliens.

Il faut ouvrir un débat sur l'édification d'une société structurée, capable de lutter contre toutes les formes d'oppression, contre la marchandisation de l'éducation et de la santé.

Mais ce que nous voyons dans le monde ne laisse pas de place à l'optimisme. Les coupes opérées dans les dépenses sociales ne régleront pas la crise économique et financière. Au contraire, cela aggravera les taux de chômage déjà préoccupants comme cela se passe en ce moment au Portugal, en Espagne et en Grèce.

Si nous appliquons des recettes élaborées par les responsables de la crise, cela ne fera qu'aggraver, rendre plus difficile l'accès aux biens publics essentiels, à l'éducation, à la santé, à l'alimentation, au logement, à l'assainissement et la protection de l'environnement.

Au Brésil, nous avons déjà souffert de la mise en œuvre de ces formules et nous offrons au monde l'exemple de décennies perdues dans notre déve-

loppement social et économique. Il y a des voies meilleures. Il est impossible qu'il n'y en ait pas.

La misère sociale est le résultat de ces politiques capitalistes qui ne font qu'aggraver la tragédie sociale des populations qui vivent dans les pays en voie de développement. Dans ce capitalisme qui est indifférent aux problèmes sociaux et où règne la spéculation, l'éducation, la santé ne sont qu'un nouveau filon dont veut profiter le capitalisme. Or nous savons combien il est difficile d'élaborer des politiques publiques dans des Etats affaiblis, avec un secteur financier qui ne fait que se renforcer face à l'Etat, malgré la crise.

Il faut donner un nouveau rôle aux instruments de réglementation pour ne pas nous assujettir aux intérêts du marché. Sous le gouvernement du travailleur et syndicaliste Lula, nous pouvons nous enorgueillir d'avoir sorti plus de 30 millions de Brésiliens de la pauvreté. Tel est le rôle et la contribution brésilienne dans cette quête d'une société plus juste dans son combat pour éliminer tous les déséquilibres.

Nous voulons un système capable d'assurer une qualité de vie, une égalité pour tous. Pour cela, il nous faut un Etat fort, face aux grands Etats, aux intérêts des grandes multinationales, sans oublier la nécessité de faire respecter l'état de droit. Un nouveau monde, selon ces lignes, est possible.

Original farsi: M. SHAKHALESLAMI (ministre du Travail et des Affaires sociales, République islamique d'Iran)

Le rêve de l'élimination de la pauvreté, exprimé par l'ECOSOC en 2001, peu de temps après la conclusion des objectifs du Millénaire, s'est transformé en idéal inaccessible en raison de la crise préméditée provoquée par des cartels internationaux et des institutions financières cupides et impitoyables.

Si l'on analyse les causes sous-jacentes de cette crise, l'on voit la différence entre les valeurs humaines sublimes et les valeurs de marché, axées sur la recherche du profit. Le résultat de cette analyse montre bien la différence qui existe entre les investissements productifs et les paris spéculatifs des institutions financières de Wall Street.

Force est de constater que la mondialisation n'a pas permis aux pauvres et aux défavorisés de faire entendre leur voix et n'a pas permis de répondre aux aspirations de chacun à une vie digne et à un travail décent.

Une grande partie des conflits et des luttes les plus âpres qui se déroulent sur la planète, qu'ils aient pour enjeu les ressources en eau, ou les terres arables, la propagation inquiétante du terrorisme, la présence injustifiée de puissances qui s'imposent par l'intimidation, en particulier dans le voisinage du Golfe persique, tous ces phénomènes peuvent finalement, si l'on y regarde de plus près, être imputés à une cupidité sans bornes.

Un exemple indéniable de cette cupidité impitoyable est le crime violent perpétré par le régime d'occupation de la Palestine qui prive ses habitants innocents et opprimés de tout espoir de reprise et de croissance par le travail décent en confisquant les terres, en fermant les usines, en supprimant des emplois, en détruisant et en polluant les ressources en eau, en les privant de soins médicaux et, pour couronner le tout, en construisant cette séparation honteuse de 700 km et en organisant le blocus de la bande de Gaza.

Les efforts des organisations internationales, notamment de l'OIT, pour lutter contre la pauvreté, le travail des enfants, pour promouvoir l'emploi, aider

les entreprises et établir la justice sociale, réclament une gestion juste et équitable dans le monde entier. Il faut que la justice prévale dans la gestion des affaires du monde, et que tous les pays du monde s'y emploient plus sérieusement et plus résolument. Les Etats qui en excluent d'autres dans les nouveaux accords économiques et sociaux et qui n'hésitent pas à utiliser tous les moyens possibles pour atteindre des buts illégitimes ne sont pas des véritables défenseurs de la dignité humaine.

Le gouvernement de la République islamique d'Iran a établi des plans économiques et sociaux sur les solides piliers des enseignements de l'Islam, qui promeuvent la justice. Mon gouvernement n'adopte jamais de plans de développement qui risquent d'être préjudiciables aux groupes vulnérables et s'attache, au contraire, à établir une ligne de démarcation très nette entre la protection des valeurs humaines, la dignité du travail, la protection sociale, la protection des familles, la cohésion sociale et la réduction de l'écart entre les classes sociales, d'une part, et les valeurs de l'économie de marché, d'autre part.

Dans le secteur financier, les banques ont attribué une importante partie de leurs ressources à des investissements productifs. Le gouvernement a, quant à lui, élaboré une politique nationale de l'emploi et un système de sécurité sociale destinés à accroître les possibilités d'emploi et assurer une protection sociale universelle, en particulier aux catégories les plus vulnérables. La création d'un système de formation professionnelle et la distribution des actions des entreprises d'Etat rentables aux travailleurs, aux enseignants, aux femmes chefs de famille et à des groupes défavorisés sont quelques exemples des mesures adoptées par le gouvernement en faveur de la justice, de l'extension de la sécurité sociale et de la réduction de la pauvreté.

L'extension du système d'assurances aux travailleurs des travaux publics, l'interdiction de tout emploi contraire aux impératifs du travail décent et un plan de nationalisation des subventions sont en place. Le gouvernement est déterminé à mettre en œuvre rapidement de telles mesures, propres à protéger la justice sociale, à promouvoir le travail décent et à assurer un travail à tous les groupes vulnérables.

Original anglais: M. YIM (gouvernement, République de Corée)

La persistance de la crise économique mondiale fait souffrir de très nombreux travailleurs dans le monde. Selon le rapport du Directeur général, plus de 34 millions de personnes ont perdu leur emploi entre 2007 et 2009, et il est probable que cela continue pendant encore quelque temps.

Etant donné que l'emploi détermine directement le niveau de vie des citoyens, le droit au travail peut être considéré comme l'un des droits les plus fondamentaux des travailleurs. Je suis convaincu que créer des emplois et accroître la demande de main-d'œuvre sont des moyens d'assurer une meilleure protection des droits des travailleurs, car une pénurie de ressources humaines entraînera un meilleur traitement des travailleurs.

Je voudrais à ce titre féliciter l'OIT pour son travail, notamment l'adoption du Pacte mondial pour l'emploi, ainsi que pour la collaboration qu'elle entretient avec d'autres organisations internationales, telles que le FMI et la Banque mondiale, afin de tenter de surmonter la crise actuelle de l'emploi.

La Corée aussi a pâti de la crise actuelle et a connu une baisse de sa croissance économique. Convaincu que l'emploi est la meilleure aide sociale qui soit, le gouvernement coréen a fait de son mieux face à la crise pour créer de nouveaux emplois, stables et de meilleure qualité, pour la population. Afin de minimiser les difficultés que rencontrent les groupes les plus vulnérables, des crédits budgétaires représentant 6 pour cent du PIB ont été alloués pour stimuler l'économie. Des montants considérables ont été injectés dans le système pour augmenter les dépenses consacrées aux travaux publics et pour financer des mesures d'aide à l'emploi, de maintien dans l'emploi, de formation professionnelle et d'amélioration des services de l'emploi.

Ces efforts du gouvernement ont été appuyés tant par les employeurs que par les salariés. En février 2009, un accord tripartite a été signé entre les travailleurs, les employeurs et le gouvernement. Les employeurs et les travailleurs se sont engagés à faire de leur mieux pour répartir le fardeau en préservant l'emploi et en partageant le travail et le gouvernement, lui, s'est engagé à prendre diverses mesures visant à soutenir ces efforts. L'accord de partage du travail a en fait permis d'endiguer la hausse du chômage.

Grâce à ces efforts conjoints des partenaires tripartites, la Corée est désormais jugée comme l'un des pays se remettant le plus rapidement de la crise. Notre taux de chômage n'a en effet pas beaucoup augmenté par rapport à ce qu'il était avant la crise.

Outre ces efforts pour surmonter la crise, le gouvernement coréen a fait cette année de l'emploi la priorité nationale, et a procédé pour cela à une réaffectation de ses ressources.

Notre Président lui-même préside les réunions mensuelles portant sur la stratégie en matière d'emploi et destinées à faire le point sur les réactions à court terme à la crise et sur les stratégies à moyen et long terme pour créer davantage d'emplois.

Par ailleurs, le ministère du Travail va être rebaptisé *ministère de l'Emploi et du Travail* dès le mois prochain, pour mieux refléter notre volonté de créer et de préserver les emplois.

L'emploi étant la première préoccupation de la population coréenne, les employeurs et les travailleurs s'efforcent ensemble d'établir des relations professionnelles productives en profitant de l'atmosphère de coopération qui existe depuis l'an dernier.

Les entreprises ont promis de ne ménager aucun effort pour créer trois millions d'emplois, tandis que les syndicats délaissent la confrontation au profit d'actions plus rationnelles.

Par ailleurs, des progrès énormes ont été réalisés en ce qui concerne le cadre réglementaire des relations professionnelles par le biais du dialogue et d'accords tripartites.

Le vieux problème de la réforme du système des responsables syndicaux travaillant à plein temps et de l'introduction de syndicats multiples au niveau des entreprises, qui avait été laissé de côté ces treize dernières années, a enfin été résolu.

Avec l'intégration rapide de l'économie mondiale, les pays rencontrent souvent les mêmes problèmes sur le marché du travail, par exemple, le chômage des jeunes.

Nous pensons que l'OIT doit redoubler d'efforts pour aider les Etats Membres à régler ces problèmes liés au marché du travail. Je me félicite de

l'engagement pris par le Directeur général d'accroître la capacité de l'OIT à traiter et à diffuser les connaissances, comme il est indiqué dans son rapport.

Je voudrais d'ailleurs demander à l'OIT de continuer son travail consistant à rassembler des informations sur les politiques d'emploi des Etats Membres et de les analyser, ainsi que de faire connaître les meilleures pratiques.

Je veux vous faire part de notre politique en matière de lutte contre le chômage des jeunes. Ce chômage coexiste avec une pénurie de main-d'œuvre au niveau des PME. Pour essayer de remédier à ce décalage, le gouvernement a élargi son système d'orientation professionnelle en créant une base de données des collègues et des diplômés des hautes écoles professionnelles et en parallèle une base de données des PME prospères.

Je voudrais aussi recommander un renforcement des activités de coopération technique de l'OIT pour atteindre l'objectif du travail décent dans les pays en développement. Notre gouvernement est déterminé à participer à ces efforts dans toute la mesure du possible. Cela fait plusieurs dizaines d'années que la Corée fait des progrès remarquables dans le domaine du développement des compétences avec l'aide au départ de pays avancés. Grâce à cette expérience, le gouvernement coréen prévoit de créer d'ici à 2012 un centre international de développement des compétences. Ce centre vise à dispenser une formation directe à des formateurs et des experts de pays à faible revenu et à transférer à d'autres pays l'expérience que nous avons accumulée en matière de développement des compétences et les systèmes pertinents. Afin que la mondialisation soit équitable, le gouvernement coréen va poursuivre l'aide publique au développement à destination des pays à faible revenu.

Je suis convaincu que la crise actuelle de l'emploi, aussi grave soit-elle, pourra être surmontée prochainement si tous les pays travaillent de concert. Je pense que l'OIT pourra jouer un rôle déterminant pour aider à surmonter la crise en redoublant d'efforts pour résoudre les problèmes du marché du travail.

J'espère enfin que cette Conférence servira de tribune pour échanger nos diverses politiques de lutte contre la crise.

M. GRINIUS (*gouvernement, Canada*)

Nous avons lutté contre les répercussions de la récession mondiale et, s'il est vrai que nous vivons actuellement une reprise, celle-ci demeure fragile et trop de gens sont encore sans emploi.

A mesure que l'économie de nos pays commence à sortir de la récession, nous devons continuer à mettre l'accent sur la création et la préservation des emplois. Cela inclut l'adoption de mesures de protection sociale et de politiques d'interventions sur le marché du travail visant à venir en aide aux personnes au chômage qui en ont besoin pour s'adapter à l'économie en transition.

J'aimerais prendre le temps de vous parler de ce qui se fait au Canada.

(L'orateur poursuit en anglais.)

Le gouvernement canadien a investi 19 milliards de dollars canadiens cette année, dans le cadre de son Plan d'action économique, pour protéger et créer des emplois, favoriser l'innovation et jeter des fondations solides pour l'avenir du pays.

Des mesures spécifiques ont été prises, telles que des abattements fiscaux, des incitations à moderniser les infrastructures et à améliorer les logements sociaux ou encore des investissements dans l'enseignement supérieur, la recherche, la technologie, l'innovation et la protection de l'environnement.

Des efforts ciblés sont également déployés pour soutenir les secteurs de l'économie et les communautés les plus durement frappés par la crise. Un meilleur accès aux prestations de l'assurance-chômage a été garanti aux travailleurs de longue date. Les mesures de partage du travail ont été renforcées pour faciliter la conclusion d'accords et offrir une plus grande souplesse aux employeurs. Le programme de protection des salariés, qui couvre les employés en cas de faillite de leur entreprise, a été étendu.

(L'orateur poursuit en français.)

En outre, le gouvernement a investi massivement dans la formation liée au marché du travail. Les jeunes travailleurs reçoivent de l'aide pour acquérir l'expérience et les compétences nécessaires pour retrouver du travail. L'une des grandes priorités du gouvernement du Canada est de constituer une main-d'œuvre souple, adaptable et capable de relever les défis associés à l'économie de demain et d'en tirer profit.

(L'orateur poursuit en anglais.)

Au-delà des mesures adoptées par le Canada, je voudrais insister sur certains aspects des travaux importants réalisés par cette Conférence.

Le Pacte mondial pour l'emploi a reçu un large soutien. Il présente les principes à suivre pour assurer la relance et le développement ainsi qu'un large éventail de solutions politiques qui peuvent être adaptées au niveau national pour que la reprise soit riche en emplois.

La première discussion récurrente au titre de la Déclaration de 2008 sur la justice sociale, qui était consacrée aux politiques de l'emploi, a été l'occasion d'échanger des informations sur les bonnes pratiques en la matière et de voir quelle est, pour l'OIT, la meilleure manière d'aider les Etats Membres à mettre en œuvre des stratégies conformes au Pacte.

Par ailleurs, l'analyse par l'OIT des réponses opposées à la crise et l'élaboration d'une stratégie internationale de formation sont des exemples de la contribution utile que l'Organisation apporte aux efforts de relance.

(L'orateur poursuit en français.)

En ce qui concerne le travail domestique, le Canada reconnaît le besoin de renforcer les mesures de protection de ces groupes de personnes vulnérables et presse les délégations à poursuivre le travail visant à élaborer des instruments utiles qui pourront être mis en œuvre à grande échelle.

Le Canada salue aussi la recommandation sur le VIH/sida qui vient s'ajouter aux outils déjà existants pour lutter contre une maladie qui touche des millions de personnes.

(L'orateur poursuit en anglais.)

Avant de conclure, j'ai le plaisir d'annoncer que le Canada a ratifié la Convention de 2006 sur le travail maritime. Cette convention encourage

l'instauration de conditions de travail décentes pour les gens de mer et la mise en place d'une législation du travail juste dans le secteur des transports maritimes. Nous veillerons à la mise en œuvre de cette Convention dans un avenir proche.

Enfin, le résultat des travaux de la Commission de l'emploi de la Conférence servira de base aux débats du Sommet du G20 de Toronto. Le G20 apparaît de plus en plus comme l'enceinte principale de coopération économique internationale. Au Sommet de Toronto, les dirigeants parleront des moyens de rétablir l'économie mondiale et de jeter les bases d'une croissance forte, durable et équilibrée.

Ensemble, par des efforts conjoints visant à aider les travailleurs et les employeurs à promouvoir le travail décent, nos économies sortiront de la crise encore plus fortes et plus stables qu'auparavant.

Original anglais: M^{me} KHATTIYA (gouvernement, République démocratique populaire lao)

Nous avons pris connaissance avec grand intérêt du rapport du Directeur général sur l'abolition effective du travail des enfants. Je pense que cette importante question nécessite la mise en place de mécanismes visant à assurer la promotion de l'emploi, la génération de revenus et la réduction de la pauvreté, autant de priorités pour les pays en développement.

Afin de pouvoir assurer l'application effective de la convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973, de l'OIT, ratifiée par le gouvernement de la République démocratique populaire lao en 2005, nous avons procédé en 2006 à une révision de notre Code du travail. L'article 41 du chapitre 5 contient des dispositions expresses concernant le travail des enfants, et stipule notamment qu'un employeur peut employer des jeunes de 14 à 18 ans à condition qu'ils n'accomplissent pas plus de huit heures par jour et qu'ils ne soient pas employés dans des secteurs nécessitant un travail physique pénible ou dangereux pour leur santé. Un article de la loi sur la protection des droits et des intérêts des enfants prévoit, à des fins de mise en œuvre effective, un ensemble de règles, de principes et de mesures en matière d'administration, de suivi et d'inspection. Des sanctions sont également prévues contre toute personne susceptible de nuire aux enfants, afin de garantir la santé physique, mentale et spirituelle de ces derniers, de leur permettre d'avoir un comportement digne et d'avoir des conditions de vie satisfaisantes. Pour assurer l'application de cette législation, nous nous sommes attachés à coopérer avec les parties concernées et à évaluer et à contrôler régulièrement les lieux de travail.

Notre but est de mettre en œuvre l'Agenda du travail décent de l'OIT, de répondre aux objectifs fixés dans le cadre de la Décennie asiatique pour le travail décent et d'assurer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement: à cet effet, nous allons examiner la possibilité de ratifier les autres conventions fondamentales de l'OIT, en tenant compte de la réalité de la situation de notre pays. La République démocratique populaire lao accorde la plus grande importance à la mise en œuvre de ces dispositions dans la pratique, notamment les quatre piliers de l'Agenda du travail décent. Nous avons donc l'intention de collaborer étroitement avec l'OIT au niveau régional et sous-régional afin de renforcer la coopération technique.

M^{me} BULIGA (ministre du Travail, de la Protection sociale et de la Famille, République de Moldova)

L'élimination effective du travail des enfants est une nécessité morale et nous, les membres de l'OIT, sommes obligés de promouvoir et de respecter ce principe, tout d'abord, en réduisant la pauvreté.

Il faut bien mentionner que les actions contre les pires formes de travail des enfants, réalisées dans les dix dernières années avec le concours du Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) ont rapporté des progrès significatifs.

L'assistance et la coopération internationale en vue d'interdire et d'éliminer effectivement les pires formes de travail des enfants viennent compléter les efforts nationaux, réalisés ensemble avec les organisations patronales et syndicales, destinés à l'éradication effective des pires formes de travail des enfants avant 2016.

En même temps, la crise économique mondiale met en péril les progrès enregistrés ces dernières années et imposent l'intensification de nos actions dans l'éradication du travail des enfants.

Je voudrais bien mentionner que le gouvernement de mon pays, en partenariat avec les organisations syndicales et patronales et d'autres organisations de la société civile, dépose des efforts considérables dans la lutte contre le travail des enfants par le biais de moyens importants, nationaux et internationaux.

Le gouvernement de la République de Moldova s'est engagé à éliminer le travail des enfants et a ratifié plusieurs instruments internationaux pertinents, dont la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, et les conventions de l'OIT n°s 138 et 182.

La prévention et la lutte contre le travail des enfants font partie intégrante du programme par pays de promotion du travail décent dans la République de Moldova pour les années 2008-2011. Grâce au financement offert par les gouvernements des Etats-Unis, de l'Allemagne et de la Norvège, les cinq dernières années, la République de Moldova a bénéficié de trois projets d'assistance technique dans le domaine de la lutte contre les pires formes de travail des enfants, soutenus par l'IPEC et par le Bureau des activités pour les employeurs du BIT (ACT/EMP).

Dans le cadre des négociations collectives, en 2007, le gouvernement et les organisations syndicales et patronales de la République de Moldova ont conclu la convention collective au niveau national sur l'élimination des pires formes de travail des enfants, qui contient aussi les types de travail interdit aux enfants.

Au mois de décembre 2007, la Fédération nationale des employeurs de l'agriculture et de l'industrie alimentaire a adopté le Code de conduite pour les employeurs concernant l'élimination des pires formes de travail des enfants dans l'agriculture et dans l'industrie alimentaire.

A partir du mois de février 2009, au sein de la Commission nationale pour les consultations et les négociations collectives, le Conseil de spécialité permanent concernant le travail des enfants a été institué.

Dans les années 2009-10, le gouvernement et les organisations syndicales et patronales de la République de Moldova ont conclu des conventions collectives contenant des dispositions contre les formes

graves de travail des enfants dans deux secteurs: la construction et le transport.

A présent, le gouvernement de la République de Moldova, bénéficiant de l'assistance de l'IPEC, élabore un Plan national d'action sur l'élimination du travail des enfants pour une période de cinq ans, qui servira comme preuve évidente de l'engagement du gouvernement d'éliminer le travail des enfants, en indiquant aussi les institutions responsables et le budget disponible et nécessaire pour la réalisation des prévisions de ces plans.

L'opportunité de grandir sain, de recevoir une bonne éducation et d'être protégé des formes graves de travail des enfants, ce sont des prérogatives des enfants assurées par l'Etat. Mais le bonheur personnel de chaque enfant est lié aussi au milieu familial, aux relations avec ses parents. C'est par l'intermédiaire de l'interaction avec la famille que l'enfant réussit à s'épanouir et à faire valoir ses aptitudes. La famille lui montre les vecteurs de la vie en lui inoculant des valeurs et des aspirations nécessaires pour dépasser les difficultés et atteindre les objectifs proposés. La vie d'un enfant peut être sûre, pleine de sens et d'espoir, à condition qu'il soit élevé dans une famille saine, puissante, et qui lutte contre les pires formes de travail des enfants.

Je profite de cette occasion pour exprimer notre reconnaissance au BIT, ainsi qu'au Bureau sous-régional de l'OIT pour l'Europe centrale et orientale, pour l'assistance offerte à la République de Moldova en matière d'implantation des politiques de l'emploi et de la protection sociale, ainsi que dans le domaine du dialogue social.

Nous plaидons pour l'extension des domaines d'intervention en vue de réaliser les objectifs du Programme par pays de promotion du travail décent et du Plan national d'action pour l'élimination du travail des enfants. Nous allons déployer tous nos efforts pour réaliser les décisions et les conclusions de la 99^e session de la Conférence internationale du Travail.

Original anglais: M^{me} KOPAČ MRAK (Secrétaire d'Etat, ministre du Travail, de la famille et des affaires sociales, Slovénie)

Il y a longtemps que notre société n'a pas eu à affronter de crise aussi grave que celle qui nous frappe aujourd'hui. Les valeurs promues et défendues par l'OIT n'ont jamais eu autant d'importance qu'aujourd'hui.

La crise perdure et j'appuie les propos prononcés par M^{me} Leuthard, Présidente de la Confédération helvétique, lors de la cérémonie d'ouverture de cette session, qui déclarait que la crise ne sera pas surmontée tant que le chômage et le sous-emploi continueront d'exister. Il se trouve que, malheureusement, la reprise n'a pas encore débuté.

La crise de l'emploi se maintient dans tous les pays et, de ce fait, la pérennité des systèmes de sécurité sociale est fortement menacée par la crise économique.

Ainsi que je l'indiquais lors de la réunion du Conseil des ministres de l'Emploi, de la Politique sociale, de la Santé et de la Protection des consommateurs de l'Union européenne au Luxembourg la semaine dernière, la Slovénie appuie les recommandations que les ministres du Travail et de l'Emploi du G20 ont adressées aux dirigeants du G20, en particulier la priorité qui devrait être accordée au maintien de l'emploi et à la lutte contre la pauvreté dans les stratégies économiques nationales et mondiales.

Trouver un juste équilibre mondial entre les objectifs économiques sociaux et environnementaux est décisif si l'on veut sortir de la crise. Et ce qui importe encore plus, c'est de promouvoir un développement durable de notre civilisation, et cela passe par le respect des trois dimensions – la dimension sociale, environnementale et économique – qui doivent être mises sur un pied d'égalité.

Je pense que l'OIT doit jouer un rôle plus marqué à cette fin. Nous devons renforcer la promotion des normes sociales internationales, faire en sorte qu'elles soient universelles et qu'elles soient appliquées avec cohérence, tout en garantissant leur respect dans la réalité.

La Slovénie soutient pleinement l'action de l'OIT, qui axe la politique économique et sociale sur la promotion du travail décent. Le travail décent passe par la mise en œuvre de mesures équilibrées qui convergent toutes vers quatre objectifs stratégiques, à savoir le respect des droits des travailleurs, la promotion de l'emploi, la protection sociale et le dialogue social.

La Slovénie est particulièrement touchée par la crise, mais il n'en reste pas moins que la crise peut représenter une occasion d'engager des réformes structurelles visant à repenser le marché du travail et à moderniser le système de pension, réformes que la Slovénie a trop longtemps remises à plus tard.

Même s'il n'a pas été aisé de concilier respect des valeurs humaines et des valeurs du marché et investissements spéculatifs et productifs, je pense que nous avons fait les bons choix en adoptant les politiques de sortie de crise.

Une coopération étroite entre partenaires sociaux a débouché sur l'adoption de deux nouvelles lois visant à préserver l'emploi dans les secteurs particulièrement touchés.

Tout d'abord, nous avons adopté une loi sur les subventions partielles accordées au travail à plein temps, qui permet aux entreprises de réduire le temps de travail et de bénéficier de subventions publiques dans ce cadre.

En contrepartie, les employeurs se sont engagés à ne pas licencier les travailleurs pour raison économique.

La deuxième loi portait sur le remboursement partiel des indemnités de compensation, qui permet aux employeurs de faire bénéficier les travailleurs d'une formation temporaire, qu'ils sont tenus d'accepter, en attendant d'avoir une nouvelle affectation.

En juillet 2009, nous avons adopté une loi de solidarité à l'intention des personnes défavorisées. Cette loi prévoit le versement d'une allocation unique à l'intention de tous les groupes de la population qui ont été particulièrement touchés par la crise.

Les données dont nous disposons montrent qu'en Slovénie, les transferts sociaux sont importants pour lutter contre le risque de sombrer dans la pauvreté.

Si les transferts sociaux, ainsi que les allocations familiales et sociales, n'étaient pas considérées comme un revenu, le nombre de personnes exposées au risque de sombrer dans la pauvreté aurait doublé, ce qui concernerait 23 pour cent de la population.

Etant donné que nous considérons l'emploi et la sécurité sociale comme des droits fondamentaux et la sécurité sociale comme un investissement en capital humain, nous avons nettement augmenté les dépenses dans le domaine de l'emploi et de la protection sociale pour la période 2009-2011 par rapport à 2008.

Vous l'aurez constaté, la réponse de la Slovénie à la crise s'inspire des principes qui caractérisent le Pacte mondial pour l'Emploi et la Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable de 2008.

Je suis convaincue que les politiques énoncées dans le Pacte mondial pour l'emploi nous ont aidé à résorber la hausse du chômage, à maintenir la consommation et la demande globale, et à protéger les catégories les plus vulnérables de la population.

En conclusion, je dirais que la Slovénie attache la plus grande importance à notre action commune. Ce n'est qu'en travaillant de concert et sans relâche que les gouvernements, les travailleurs et les employeurs, grâce à des politiques cohérentes et avec l'appui de l'OIT, pourront sortir de la crise.

Original allemand: M. BRAUKSIEPE (Secrétaire d'Etat parlementaire, ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales, Allemagne)

Malgré certains signes d'espoir, la crise n'est pas encore terminée. Nous le constatons au quotidien: dans nos différents pays, dans nos différentes régions, dans l'ensemble du monde. Les gens sont préoccupés par leur avenir et par celui de leurs enfants.

Comme un verre grossissant, la crise fait ressortir les problèmes structurels auxquels nous sommes confrontés. Ces problèmes ont été exacerbés par la spéculation financière.

Les personnes veulent que la politique soit efficace et fasse de la prévention. Cela constitue un défi majeur. Il faut se doter de règles efficaces sur les marchés financiers mondiaux. Dans le même temps, il faut consolider les budgets nationaux sans affaiblir pour autant la dynamique de l'emploi. C'est un problème qui se pose dans l'ensemble des pays industrialisés dans le contexte des programmes de lutte contre la crise.

Il est bien évident que nous ne devons pas pour autant négliger les priorités à long terme. Nous devons apporter des réponses aux conséquences de l'évolution démographique et ainsi qu'à ses effets sur le système d'éducation, la forme des emplois et le système de sécurité sociale. Ces réponses doivent placer les gens et leurs besoins au centre de nos démarches. Nous devons notamment penser aux familles monoparentales, aux personnes âgées et aux migrants.

Il faut impérativement procéder à des modifications structurelles. Nous connaissons de nouveaux défis mais également de nouvelles perspectives: pensez par exemple aux nouveaux emplois dans le secteur des services. Nous devons promouvoir l'innovation technologique dans l'intérêt des personnes et de l'environnement, et nous devons travailler de manière durable.

En Allemagne, nous sommes actuellement en train d'élaborer un programme de ce type. Si vous deviez constater des similitudes avec le Rapport élaboré conjointement par l'OIT et l'OCDE, intitulé *Accélérer une reprise riche en emplois dans les pays du G20: Leçons de l'expérience*, sachez bien que ce n'est pas un hasard.

L'OIT, que je tiens à remercier à ce stade pour son rapport, nous indique que deux conditions importantes doivent être réalisées pour la mise en œuvre d'un programme de ce type. Nous devons considérer la politique sociale et la politique en matière de marché du travail, ainsi que la politique économique et financière comme un tout. Nous de-

vons également promouvoir le dialogue social entre syndicats et employeurs. En Allemagne, nous avons utilisé avec succès des subventions à court terme pour maintenir l'emploi durant la crise.

En d'autres termes, les réponses aux problèmes importants auxquels nous sommes confrontés ne peuvent être trouvées que si nous définissons ensemble nos objectifs, dans le cadre d'une coopération.

C'est une question de cohérence en politique mais, bien évidemment, cela est plus vite dit que fait. Dans la pratique, cela est difficile à réaliser. Qui dit cohérence, dit que toutes les approches politiques doivent être envisagées et converger, or c'est une opération que nous n'avons pas encore réussi au niveau international. Je pense effectivement que, pour être cohérent, il faut concilier nos objectifs économiques, financiers et en matière de politique sociale. Il est impératif d'avoir une croissance stable qui soit dans l'intérêt de nos sociétés. Cela passe par la paix sociale et par la justice.

Une croissance qui ignorerait les intérêts de la personne ne résoudrait pas les problèmes mais, au contraire, en créerait de nouveaux. L'économie de marché ne saurait être sociale que si l'Etat définit un cadre en ce qui concerne l'action dans le domaine de l'économie, et pas l'inverse. Il est bien évident que nous ne saurions résoudre seuls les problèmes. Nous vivons dans un monde globalisé. Une leçon est à retenir: si nous voulons réaliser nos objectifs, les politiques financières et économiques doivent être considérées au même niveau que l'emploi et la politique sociale.

Au cours de ces dernières années, l'emploi et la dimension sociale ont été quelque peu négligés. Je pense que nous pouvons effectivement le constater. Mais la crise nous permet, justement, de changer notre façon de voir les choses, ce qui est positif. Il faut faire attention à ne pas reculer. Actuellement, le rôle de l'OIT sur la scène internationale est particulièrement important. L'OIT a défini la bonne méthode, à savoir concilier la dimension économique et financière avec la dimension sociale et je pense que de cette façon nous pourrions agir de manière harmonisée. Nous suggérons qu'un cadre soit défini qui permette aux gouvernements de définir une position cohérente et d'intensifier la coopération avec d'autres organisations. Nous saluons cette approche et nous efforcerons de la promouvoir puisqu'elle est gage d'un meilleur avenir pour nous tous.

Original arabe: M. LUQMAN (représentant, Organisation arabe du travail)

Lors de la Conférence de l'année dernière, nous étions bien plus optimistes que cette année sur les possibilités de surmonter la crise sur les plans économique et financier bien, que nous sachions que la crise de l'emploi durerait plus longtemps. L'Organisation avait d'ailleurs répondu de façon claire, rapide et décisive en adoptant le Pacte mondial pour l'emploi afin de surmonter la crise et créer des opportunités nouvelles d'emploi. En collaboration avec l'OIT, nous avons de notre côté, dans le monde arabe, notre lecture particulière de ce Pacte important dont nous avons discuté lors du forum tenu à Beyrouth en octobre dernier.

Ce forum a établi dans le cadre de ce pacte mondial un agenda de travail arabe dont les activités et les programmes ont été décidés par un comité de suivi tripartite. Nous avons ainsi lancé un vaste programme de coopération entre les deux organisations

afin de soutenir les forces de production dans les pays arabes et renforcer le travail décent dans cette période de crise. Nous sommes convaincus de la nécessité d'une coopération régionale, et notre conviction a été renforcée par la solidarité dont a fait preuve l'Union européenne face à la crise vécue par certains de ses membres.

Nous pensons toujours qu'il est injuste que les pays en développement qui n'ont absolument rien à voir avec cette crise doivent en payer le prix. Il existe ici des exigences morales et la nécessité de renforcer la coopération internationale entre le Nord et le Sud, mais également entre le Sud et le Sud.

Au niveau arabe, nos ambitions se sont traduites par les décisions du sommet réuni au Koweït en janvier 2009, qui a lancé la décennie arabe de l'emploi et où des objectifs chiffrés ont été décidés, dont les plus importants sont la réduction de moitié du chômage et de la pauvreté parmi les travailleurs, ainsi que la promotion de l'enseignement technique et de la formation, l'augmentation de la productivité de 1 pour cent tous les ans et des déplacements plus faciles pour la main-d'œuvre. Nous projetons également de créer des observatoires de l'emploi et un réseau de partage d'informations et de données sur le marché du travail, d'adapter les programmes d'enseignement aux besoins du marché du travail et de créer des instituts de recherche sur l'émigration et le travail dans le monde arabe. Nous essayons pour tous ces projets d'intéresser des organismes de financement arabes et internationaux dont les objectifs sont tous en accord avec le programme d'action arabe dans le cadre du Pacte mondial de l'emploi.

Ainsi, la coopération entre notre organisation et l'OIT est encore plus forte actuellement et est renforcée par l'existence d'une volonté réelle de la part de ses dirigeants.

Le Directeur général avait dit l'année passée que la situation en Palestine et dans les territoires occupés était sombre sur les plans humanitaire et économique, mais elle est l'est encore plus cette année. Aujourd'hui, Gaza s'est transformé en véritable cimetière pour l'industrie, et les Palestiniens continuent à être chassés de leurs terres et de leurs maisons à Al-Qods et en Cisjordanie, ils sont cernés par le mur de séparation et par les colonies de peuplement, de même qu'ils sont empêchés de vivre avec leurs familles et sur leurs terres. Entre-temps, les négociations sont au point mort et Israël poursuit sa politique d'expansion des colonies dans les territoires occupés, malgré toutes les résolutions internationales et les appels de nombreux pays pour l'instauration de la paix et même la résolution adoptée par votre conférence sur les colonies depuis trois décennies.

Cette situation, qui perdure depuis si longtemps, ne peut que susciter la colère et l'indignation. Le rapport du Bureau international du Travail est très clair. Il parle de la nécessité pour la communauté internationale d'œuvrer plus activement afin de mettre fin aux privations continues dont est victime le peuple palestinien.

Notre Organisation a une Constitution qui lui assigne des rôles et des responsabilités. Nous savons cependant que ses possibilités sont limitées, c'est pour cela que nous avons demandé au Directeur général d'appeler personnellement à la tenue d'une conférence de donateurs afin de renflouer le Fonds palestinien pour l'emploi et la sécurité sociale que l'OIT avait adopté et dont elle avait contribué à la création, mais qui est pratiquement bloqué au-

jourd'hui à cause du manque de ressources. Nous espérons que votre Organisation saura entendre cet appel.

Original coréen: M. KIM (travailleur, République de Corée)

C'est un honneur pour moi d'être ici devant vous pour évoquer les défis communs que nous devons relever et l'action à engager pour assurer un travail décent à tous les travailleurs, partout dans le monde.

Nous connaissons actuellement une crise économique sans précédent et ce sont à nouveau les travailleurs qui en font les frais. Un renflouement considérable a été débloqué pour aider le secteur financier mais partout, en revanche, les travailleurs perdent leur emploi et sont obligés d'accepter des réductions salariales. Les travailleurs font les frais de cette situation et ce n'est pas juste. Nous assistons maintenant à des défilés de travailleurs dans les rues qui martèlent: «Nous ne ferons pas les frais de la crise!» Je crois comprendre que c'est pour cette raison que l'OIT a adopté le Pacte mondial pour l'emploi qui place le travail décent au cœur de la reprise. En effet, nous sommes fermement convaincus que la reprise économique ne devrait pas seulement passer par une croissance positive du PIB, mais également par la création d'un plus grand nombre d'emplois de meilleure qualité pour les travailleurs qui ont déjà été sévèrement touchés.

Au nom des 15 millions de travailleurs coréens, je me félicite, par conséquent, du rapport publié par le Directeur général du BIT. Je suis sûr que l'OIT continuera à jouer un rôle de premier plan pour garantir un travail décent pour tous.

Comme l'indique le rapport, une reprise qui n'est pas créatrice d'emplois est inacceptable. Certains félicitent la Corée pour avoir été l'un des premiers pays de l'OCDE à sortir de la crise mais il ne faut pas se bercer d'illusions. La réalité est plus sévère que jamais. Les emplois ont été drastiquement réduits et le nombre de chômeurs se monte à plus de 3 millions, soit 10,8 pour cent. En fait, la reprise rapide qui se dessine est une reprise qui ne crée pas d'emplois. Les mesures prises par l'Etat n'ont malheureusement pas remédié à cette situation; elles n'ont fait que l'aggraver. Les politiques de notre pays, pour faire face à la crise, n'ont débouché que sur des emplois précaires, tels que des emplois à temps partiel, de courte durée ou intérimaires. On peut difficilement considérer qu'il s'agit là de travail décent.

On est loin de ce que préconise le Pacte mondial pour l'emploi. Pire encore, certaines mesures que l'Etat considère comme relevant de la politique en matière d'emploi, ont en fait affaibli les droits des travailleurs de façon considérable. Il n'y a pas de création d'emplois décents. On ne peut donc pas considérer qu'il s'agit là de mesures de relance. Il est vrai que nous avons entendu parler de la reprise en Corée, mais nous n'avons pas encore assisté à la création d'emplois décents.

Le 10 juin dernier, dans cette même salle, M. Yuson, le Secrétaire général de notre syndicat, le BWI, a présenté un carton jaune au gouvernement coréen pour avoir enfreint les droits du travail. Aujourd'hui, je présente aussi un carton jaune à mon gouvernement. Ce dernier pense, de façon dogmatique, que les syndicats influents du secteur public ainsi que les grandes entreprises ne font que mettre des bâtons dans les roues de notre marché de l'emploi. De plus, le gouvernement s'en prend aux syndicats, tant dans le secteur privé que dans le sec-

teur public, en annulant des accords de négociation collective. Il tente de paralyser les syndicats des principales entreprises à travers l'introduction d'un système d'exemption de service et de présence, ce qui réduit de 75 pour cent le temps d'activité des représentants syndicaux à plein temps. En outre, en Corée, de plus en plus de leaders syndicaux font face à des mesures disciplinaires, des renvois, des poursuites judiciaires et des représailles en raison de leurs activités syndicales. Plus de 200 professeurs et autres fonctionnaires, par exemple, ont été renvoyés dernièrement. Nous savons aussi que, l'année dernière, ceux qui ont exprimé leur liberté d'expression ont été renvoyés. Lorsque les travailleurs sont renvoyés de cette façon, le gouvernement nie la légitimité de ces syndicats, faisant valoir que ces derniers ont renvoyé leurs propres membres.

Le Syndicat des travailleurs du gouvernement de la Corée, qui était considéré comme tout à fait légal jusqu'à récemment, est maintenant considéré comme une organisation illégale pour ces raisons. Les syndicats des secteurs de la construction et des transports connaissent des situations similaires car leurs syndiqués ne sont pas toujours couverts par le droit du travail. Les employés de Ssangyong Motor, dont la grève a appelé l'attention internationale l'année dernière, et le leader du syndicat des chemins de fer, ont été jetés en prison. J'exhorte les groupes employeurs et travailleurs à prendre conscience de la gravité de la situation.

Original portugais: M. GOMES PIRES (ministre du Travail, de la Solidarité et de la Famille, Sao Tomé-et-Principe)

La lutte contre le travail des enfants est l'une des priorités de mon pays. Suite à un travail intense en ce sens, réalisé avec le concours des organisations syndicales représentatives de notre pays, la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe a décidé de ratifier la convention sur le droit des enfants en 1991, et par la suite, en 2005, elle a ratifié la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999.

Dans ce contexte, et afin de mieux connaître la réalité du travail des enfants à Sao Tomé-et-Principe, des études ont été réalisées sur le travail des enfants entre octobre et décembre 2007 et, deux années plus tard, sur l'île de Principe uniquement.

Ces études ont montré qu'à Sao Tomé, 65,3 pour cent des enfants, ont une occupation professionnelle. Selon les études, 42,3 pour cent de ces enfants travaillent à temps partiel et 37,4 pour cent à temps plein. S'agissant de la région de Principe, nous observons que 28,6 pour cent des enfants ont une occupation professionnelle, et parmi ceux-ci 12 pour cent travaillent à temps plein.

L'existence de familles nombreuses, la polygamie, la pauvreté, le nombre élevé d'orphelins, le chômage et l'absence d'une politique de l'éducation pour aider les enfants pauvres d'âge scolaire, sont les principaux éléments qui expliquent la réalité de la main-d'œuvre infantile à Sao Tomé-et-Principe.

Les rapports établis sur la base de ces études ont montré que l'agriculture, les ateliers de mécanique, le commerce informel (les vendeurs ambulants), sont les secteurs où il y a le plus d'enfants mineurs au travail.

Il convient de signaler que les garçons qui travaillent, sont plus nombreux que les filles, car en général, les filles se consacrent davantage aux travaux domestiques telles que laver le linge, préparer les repas ou s'occuper des frères et sœurs plus jeunes,

tandis que leur mère travaille au champ ou sur le marché.

Je me félicite que les débats de cette Conférence soient axés sur la problématique du VIH/sida et de l'égalité entre hommes et femmes dans le monde du travail en tant que parties intégrantes du travail décent.

Sao Tomé-et-Principe investit beaucoup dans ce domaine. En effet, nous avons lancé des campagnes d'éducation sur les lieux de travail et dans les communautés.

Dans ce contexte, nous avons élaboré en 2005 un document de politique nationale de lutte contre le VIH/sida dont les objectifs étaient de réduire le risque d'infection par le VIH/sida, de diminuer la vulnérabilité à l'infection, et d'atténuer les effets de l'épidémie.

Le ministère du Travail, de la Solidarité et de la Famille, conjointement avec les représentants des travailleurs et des employeurs, réaffirme son engagement d'intensifier le dialogue social afin de mettre en œuvre les mesures prises par le gouvernement sur ce sujet, dont on sait que c'est une question très délicate dans un grand nombre d'environnements de travail.

Le secteur du travail domestique à Sao Tomé-et-Principe est un secteur d'une très grande importance, tant pour ce qui est du nombre d'emplois qu'il offre que de ses implications sociales et économiques.

En règle générale, les femmes sont les chefs de famille. Elles travaillent de longues heures tous les jours et à la fin de leur vie active elles se retrouvent abandonnées, sans aucun droit ni protection de la part de leurs anciens employeurs.

Pour remédier à cette injustice, nous sommes en train d'adopter un régime juridique du travail domestique à Sao Tomé-et-Principe, afin de formaliser le lien de travail nécessaire et d'établir un ensemble de droits et de devoirs susceptibles de renforcer le respect mutuel et la confiance entre les parties, et de reconnaître le droit à la protection sociale, afin qu'en cas de malheur, les travailleurs domestiques puissent bénéficier d'une protection plus efficace de l'Etat.

La crise mondiale a touché tous les pays en général et Sao Tomé-et-Principe n'échappe pas à la règle. Toutefois, le gouvernement n'a pas ménagé ses efforts pour honorer, dans une grande mesure, sa dette à l'égard de l'Organisation internationale du Travail. Nous ne ménageons pas nos efforts pour que notre engagement soit encore plus réel dans les années à venir.

Original allemand: M. SOMMER (travailleur, Allemagne)

Lors de la 98^e Conférence internationale du Travail, il y a un an, nous avons adopté le Pacte mondial pour l'emploi. Ce document important devait donner des impulsions pour faire en sorte que la crise financière et économique ne débouche pas sur une crise mondiale de l'emploi. La crise économique perdure pour la troisième année consécutive et partout dans le monde, le chômage et la pauvreté augmentent et pourraient s'intensifier.

L'année dernière, nous avons établi des orientations pour une politique de l'emploi, dont les objectifs sont les suivants: nous voulons garantir l'emploi, créer des emplois, y compris des emplois verts et écologiques; nous voulons faciliter la réintégration rapide des chômeurs dans l'économie, lutter contre la déflation des salaires et protéger ceux

qui sont touchés par la crise, et leurs familles, en particulier les personnes les plus vulnérables. Pour cela, il faut renforcer les systèmes de protection sociale dans le monde entier.

L'année qui vient de s'écouler a été difficile pour tous les pays. Nous avons dû déployer des efforts, afin de garantir l'emploi, en mettant en place des programmes publics. Nous avons ainsi constaté que dans les pays où la politique de l'emploi était au premier plan, la hausse du chômage n'a pas été aussi forte, par rapport à la baisse des résultats économiques. Cela s'applique à mon pays.

Les partenaires sociaux ont placé la sécurité de l'emploi au centre de leur politique salariale et ils ont largement contribué au maintien d'un certain nombre d'emplois.

Cependant, nous ne sommes pas encore sortis de la crise, bien au contraire. Nous sommes maintenant confrontés à un risque grave de récession à double creux, c'est-à-dire à une aggravation de la crise. La situation en Europe augmente ce danger.

En effet, les seules personnes qui n'ont pas apporté la moindre contribution sont celles qui ont causé cette crise mondiale. Les gouvernements ont consacré des milliards au soutien du système financier et ces personnes continuent de commettre leurs méfaits, comme auparavant, sans aucune honte et sans aucun contrôle. Par leurs spéculations, ces acteurs attaquent des pays entiers ou des monnaies, comme l'euro, par exemple.

Rien n'est fait pour mettre en place une réglementation internationale ou nationale, afin de mettre un terme à ces abus et je ne pense pas que le G20 parviendra à un accord sur des mesures. Or, les gouvernements devraient aujourd'hui réglementer les marchés financiers et faire en sorte qu'ils participent aux conséquences de la crise. Mais que font les gouvernements? Ils ont recours aux bonnes vieilles

méthodes néolibérales, qui menacent les emplois et ne permettront pas de sortir de la crise.

Les «plans d'épargne» des gouvernements européens ne sont que des documents indiquant une absence de perspectives et un désastre social. En raison de la crise actuelle et de l'évolution de la situation démographique, ils menacent l'avenir de nos sociétés. Une fois de plus, les riches sont épargnés.

Il n'y a plus de véritable politique de l'emploi dans nos pays. Les indemnités des chômeurs de longue durée sont supprimées et des emplois sont également supprimés dans le secteur public. Les responsables de la crise ne sont pas touchés: ce sont les prestations en faveur des plus faibles qui sont réduites, mais les plus riches sont épargnés.

L'année dernière, nous avons adopté le Pacte mondial pour l'emploi, qui contient cette promesse: «Après la crise, le monde devrait avoir un nouveau visage». Ce n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui. Il ne semble pas que beaucoup de représentants de l'économie et de gouvernements se sentent liés par cette promesse. C'est dommage! Je cite une fois de plus cette phrase du Pacte mondial: «Après la crise, le monde devrait avoir un nouveau visage». Nous en avons discuté, nous l'avons décidé ensemble, mais rien ne se passe.

Nous devons renouveler notre appel, sans attendre que la crise revienne et fasse de nouvelles victimes. Nous devons commencer maintenant à lutter contre la crise. Pour cela, il faut que la politique démocratique prime sur une économie débridée. Cette volonté de changer d'orientation doit être démontrée.

Il nous faut un ordre social qui résiste à la crise, qui permette de renforcer l'Etat social et garantisse la dignité du travail, et assure la démocratie et la paix.

(La séance est levée à 13 h 30.)

TABLE DES MATIÈRES

Page

Septième séance

Rapports de la Présidente du Conseil d'administration et du Directeur général: discussion (<i>suite</i>)	1
---	---